

**Promouvoir la liberté d'expression et des
médias, et protéger les défenseurs des
droits de l'homme au Togo**

2023-2025



**“
ANALYSE DE LA COUVERTURE DU GENRE ET
DES DROITS HUMAINS DANS LES CONTENUS
MÉDIATIQUES AU TOGO : MARS 2025
”**

Journée internationale des droits de la Femme

8 Mars 2025

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
RÉSUMÉ	4
• SUR LES CONTENUS GENRE	4
• SUR LES CONTENUS DROITS HUMAINS	4
1- OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	6
2- METHODOLOGIE	6
4- RÉSULTATS ET TENDANCES	8
• 4.1 - Résultats globaux	9
• 4.2 - Les tendances observées dans le cadre du genre et des droits humains	10
4.2.1- Les tendances quantitatives dans la cadre de la représentation du genre	10
• Présence globale des femmes et des hommes dans les nouvelles des médias observés en tant que sujets de nouvelles (informations)	
• Présence des femmes et des hommes en tant que sujets des nouvelles par média (radio, télévision, journaux, médias en ligne)	
• Analyse de la Présence des Femmes dans les Rubriques de l'Information : Disparités et Tendances	
• Qui sont ceux qui font la une ?	
• Les femmes auteur(e)s des articles ou éditions d'information	
• Le genre journalistique	
• Les rubriques	
• La centralité des femmes dans les nouvelles	
4.2.2- Les tendances qualitatives dans le cadre de la représentation du genre	16
• Stéréotype flagrant	
• Sans référence au genre	
• Avec référence au genre	
• Stéréotypes subtiles	
4.2.3- Les tendances quantitatives observés dans les contenus droits humains	28
• Couverture des sujets liés aux droits humains par les medias	
• Les sujets droits humains à la une des medias	
• Les hommes et femmes auteurs (es) des sujets sur les droits humains dans les medias	
• Les sujets liés aux droits humains dans les medias	
• Les violations des droits humains recensées dans les contenus des medias	
• Les genres journalistiques utilisés pour couvrir les droits humains	
• Ceux qui parlent des droits humains dans les medias	
RECOMMANDATIONS	33

AVANT PROPOS

Au Togo, le monitoring du genre dans les médias, en mars 2024, a permis de tirer divers enseignements sur la manière dont les médias togolais ont couvert les informations et traité la dimension du genre dans les nouvelles. Les thèmes évoqués dans les nouvelles sont essentiellement d'ordre politique et social. En ce qui concerne ceux qui figurent dans les nouvelles, on se rend compte que les hommes sont plus présents que les femmes. Sur le cas des journalistes, on retient qu'au niveau de la presse écrite, la presse en ligne, la radio tout comme à la télévision il y a moins de femmes que d'hommes comme auteurs de contenus.

Sur le plan sexospécifique des nouvelles, on constate que les reportages centrés sur les femmes n'existent pas véritablement en politique, elles sont encore moins présentes dans certains domaines comme l'économie, la santé et science, le social et le juridique.

Selon les conclusions de ce monitoring genre, les femmes sont moins présentes dans les médias. La présence globale des femmes fait 27,6% contre 72,4% pour les hommes. La présence des femmes en tant que sujets de nouvelles est très faible, soit moins de 41% pour l'ensemble des médias. La presse en ligne présente le moins de sujets sur les femmes (15%), suivie par les journaux (20%), la télévision (33%) et la radio (40%).

En scrutant le nombre total de sujets consacrés aux femmes à la Une/Titres et éditions, en dehors des radios (59,5%), sur les autres médias (presse en ligne 5%, Journaux 8,5% et télévisions 27%), les constats sont amers. Les femmes sont moins visibles à la Une. Les rubriques dans lesquelles, les journalistes ont publié leurs productions sont diversifiées mais assez limitées pour d'autres.

La représentation des femmes en tant qu'auteurs d'articles ou d'éditions d'informations reste globalement faible dans tous les types de médias étudiés : 37% à la télévision, 43% à la radio, 25% dans la presse en ligne, et 20% dans les journaux.

En outre, les données montrent que les médias accordent une attention particulière aux sujets concernant les droits et l'autonomisation des femmes,

représentant ensemble la moitié des sujets traités sur les femmes dans les médias surveillés : environ 50 % des sujets analysés

Ces dernières années, les droits humains ne font pas non plus de poids dans les contenus desdits médias. Diverses initiatives sont encouragées pour permettre de corriger le gap dans les couvertures médiatiques. En principe, la couverture de l'information sur ces sujets spécifiques de genre et droits de l'homme devrait intéresser les supports médiatiques, compte tenu de l'importance démographique des femmes, de leurs poids économiques et aussi des actualités régulières sur les droits humains qui rythment la vie dans les villes et campagnes du pays. A l'échelle mondiale, que ce soit en politique, dans les divertissements ou sur le lieu de travail, les femmes et les filles sont largement sous-représentées dans les informations médiatiques.

A travers le monde, les médias occupent une place prépondérante et sont la principale source d'informations, d'idées et d'opinions. Les médias renforcent les fondements culturels qui entraînent l'inégalité des sexes et la discrimination à l'encontre des femmes et en matière des droits de l'homme en général.

La journée du 8 Mars, dédiée traditionnellement à la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, est choisie pour réaliser le monitoring du genre et des droits humains. Il permettra de mesurer le chemin parcouru d'année en année dans le pays en matière des droits de la femme. C'est aussi une occasion pour suivre et analyser les contenus des médias dans leur façon de collecter et de traiter les nouvelles en relation avec le genre et les sujets consacrés aux femmes. Cela offre aussi une opportunité de mesurer l'importance accordée par les rédactions aux femmes professionnelles des médias et aux sujets genre avec la possibilité de visualiser les droits humains de façon globale dans les productions médiatiques.

C'est pourquoi, en dehors du monitoring du genre, le monitoring des droits de l'homme dans les médias est un exercice important par ce qu'il permettra d'évaluer la prise en compte de la question des droits humains (droits sociaux, droits économiques, droits

politiques, droits culturels, et autres droits) dans les contenus médiatiques, de mesurer les effets différentiels des actions entreprises par les médias dans la promotion desdites thématiques. Il permet aussi, par ailleurs, d'évaluer les relations de pouvoir et contribue à apporter des solutions adaptées.

En effet, cette activité de monitoring des contenus des médias devrait permettre aux acteurs des médias et autres composantes de la société de mesurer comment les médias (un échantillon des médias) couvrent les droits humains, le genre et l'équité, comment ils prennent en compte ces thèmes lors de la collecte, du traitement et la diffusion des nouvelles.

C'est dans le but de renforcer l'existant et de garantir la durabilité des actions, que l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et le Réseau Inter Africain des Femmes, Médias, Genre et Développement (FAMEDEV), organisent un monitoring des droits humains dans les médias au Togo au cours de la période la célébration de la Journée internationale des droits de la femme le 8 Mars 2025.

• SUR LES CONTENUS GENRE

Globalement le monitoring des médias du 7 au 15 mars 2025 permet de dégager divers enseignements sur la manière dont les médias togolais ont couvert les informations et traité la dimension du genre dans les nouvelles. **Les thèmes évoqués dans les nouvelles** sont essentiellement d'ordre social et juridique (droits des femmes 24%, Engagement et autonomisation des femmes 19%). Dans le reste des thématiques, elles apparaissent à moins 10%.

En ce qui concerne **ceux qui figurent dans les nouvelles**, on se rend compte que les hommes sont plus présents que les femmes (35% de femmes contre 65 % hommes).

Sur le cas des journalistes-auteurs, on retient que les médias audiovisuels constituent l'essentiel des femmes auteures (54% à la TV, et 25% à la Radio). Sur **les nouvelles à la Une**, ce sont les radios qui cumulent la majorité avec 47%. Sur les genres journalistiques, les nouvelles montrent que les reportages seuls font la majorité soit 60%. **Les rubriques** dans lesquelles, les journalistes ont publié leurs productions genre sont diversifiées mais assez limitées pour d'autres. Mais les actualités (32%) et les Une (28%) font l'essentiel des rubriques. Sur **la centralité des femmes dans les nouvelles** : on constate que les nouvelles centrées sur les femmes s'établissent de façon disparates (secteur formel : 33%, secteur informel 11% et politique 14%). Pour le reste des domaines, elles sont estimées à moins de 5% pour l'essentiel des thématiques.

On peut conclure que les femmes ne jouent pas un rôle central dans les nouvelles.

La liberté d'expression des femmes passe tout d'abord par la promotion de l'égalité des sexes et du genre dans les contenus des médias. Cependant avec les conclusions issues des analyses, il s'avère important d'initier des formations ou des sensibilisations centrées sur l'égalité, l'équité et genre à l'endroit des professionnels des médias (hommes et femmes). Avec moins des femmes auteures dans les médias (presse écrite et presse en ligne), les points de vue des femmes seront être moins relayés.

• SUR LES CONTENUS DROITS HUMAINS

En général le monitoring des droits humains dans les médias en mars 2025 permet de dégager divers enseignements sur la manière dont les médias togolais ont couvert les informations et traité les droits humains dans les nouvelles. **Les thèmes droits humains évoqués dans les nouvelles**, ils cumulent 24% des contenus, ce qui est assez remarquable. Les radios dans ce cadre font 47% par rapports aux catégories des médias.

Sur **les droits humains à la Une des médias**, les radios (36%) et les médias en ligne (34%) constituent l'essentiel des nouvelles droits humains à la Une. Sur **les journalistes auteur.es** des productions sur les droits humains, le constat montre que les radios (51%) cumulent la majorité, suivies des médias en ligne (23%).

En ce qui concerne **les sujets des droits humains** proprement dits dans les nouvelles, les droits des femmes (19%), les droits sociaux (18%) et les droits civils et politiques (15%) sont les plus relayés dans les médias. Sur **les violations des droits humains**, elles ont été relevées dans les contenus axés sur les femmes(16%); l'économie (11%) et la justice (8%). Le reste étant marginal et affichant moins de 5%.

En ce qui concerne l'indicateur droits humains au niveau des **genres journalistiques**, les reportages seuls font 65%. Le reste des nouvelles sur les droits humains sont couverts par les autres genres dans de faibles proportions. Sur **les rubriques** couvrant les droits humains, les médias ont eu recours essentiellement à deux d'entre elles, la Une (33%) et les actualités (22%).

En ce qui concernent la proportion de **ceux ou celles qui parlent des droits humains** dans les contenus des médias, deux entités sont les plus concernées, les autorités publiques (22%) et les acteurs de la presse (18%), abordent plus lesdits sujets dans les contenus des médias. Les autres figurent avec des proportions de moins de 10%.

1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'objectif général de ce monitoring est d'évaluer, de manière approfondie, la représentation des genres ainsi que les sujets liés aux droits humains dans les médias togolais, en mettant particulièrement l'accent sur la couverture médiatique des actualités liées aux femmes et à leurs droits. Plus spécifiquement, les objectifs sont les suivants :

- Analyser la couverture médiatique sur les questions

des droits de l'homme, le genre durant la semaine de la journée internationale des droits de la femme 2025 ;

- Mettre à la disposition des acteurs médiatiques et institutionnels des données actualisées, aidant à la prise de décision pour un équilibre et un journalisme plus sensible au genre et aux droits humains.

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie adoptée pour ce monitoring est conçue pour capturer de manière rigoureuse et systématique la représentation des genres dans divers types de médias au Togo durant la période de mars 2025

- **Période de l'étude** : Du 7 au 15 mars 2025, soit sur une durée de 9 jours. Cette période a été choisie pour maximiser la capture des contenus éditoriaux liés aux femmes et aux droits humains, particulièrement durant la période de sensibilisation accrue autour de la journée internationale des droits de la femme.

- **Délimitation éditoriale** : L'étude se concentre exclusivement sur les contenus informationnels diffusés par les médias (presse écrite, radio, télévision, médias en ligne), excluant les publicités et les divertissements. Cependant, les émissions spécifiques dédiées aux femmes ou aux droits humains, diffusées pendant la semaine du 8 mars, seront prises en compte dans le cadre de l'analyse.

- **Échantillon de médias** : L'échantillon comprend quatre journaux (Togo Presse, Liberté, Manchette et Togo Matin), six sites d'informations en ligne (Savoir News, Ici Lomé, Togotopnews, Full news, Gapola et Togobreaking news), six radios (Radio Lomé, Radio Kanal FM, Radio Victoire, Taxi FM, Radio Zephyr et Pyramide FM), et trois chaînes de télévision (TVT, TV7 et RTDS). Au total 19 médias ont été suivis.

Ce choix a été motivé par leur portée nationale et leur diversité éditoriale, permettant une représentation adéquate des différents formats et orientations médiatiques au Togo.

Pour la presse écrite, les journaux ont été sélectionnés en fonction de leur audience, incluant à la fois le secteur public et privé. Togo Presse, un quotidien gouvernemental, est distribué sur l'ensemble du territoire. Les autres journaux, Liberté et Manchette, sont des publications privées avec des publics de lecteurs distincts. Liberté et Manchette sont connus pour leur critique des actions gouvernementales et sont perçus comme pro-opposition, tandis que Togo Matin est un organe privé jugé pro-gouvernemental. En ce qui concerne les radios, la sélection inclut des stations du secteur public et privé, reconnues pour leur large audience. Radio Lomé, une station publique, dispose de fréquences couvrant tout le territoire national. Kanal FM et Victoire FM sont des stations radiophoniques privées avec une forte audience, réputées pour leur indépendance éditoriale et leurs débats en direct sur divers sujets.

Pour les télévisions, les chaînes sélectionnées proviennent également des secteurs public et privé. La TVT est une chaîne gouvernementale avec une couverture nationale. TV7, l'une des plus anciennes chaînes de télévision privées, fait partie d'un groupe de presse privé. Disponible sur le réseau hertzien, TV7 est également accessible via le bouquet numérique de Canalsat. De même, on y a ajouté RTDS déjà présente sur Canalsat.

Enfin pour la presse en ligne, les médias choisis sont exclusivement du secteur privé. Ils sont retenus car leurs sites d'informations sont régulièrement actualisés. Ils sont aussi très visités par les internautes.

- **Collecte et analyse des données** : Pour les médias audiovisuels, l'analyse se focalisera sur les éditions principales d'informations (12h30 pour les radios et

13h pour les télévisions et pour les journaux parlés de la mi-journée, et 19h00 et 20h00 pour les éditions du soir). Pour la presse écrite et en ligne, tous les articles d'information seront monitorés et archivés, à l'exception des publicités et des publi-reportages. Les URL des articles en ligne seront également conservées pour référence.

Cette méthodologie garantit une collecte exhaustive et une analyse approfondie des contenus médiatiques, offrant ainsi des insights précieux pour améliorer la prise en compte des droits humains ainsi que la représentation des genres et promouvoir l'égalité des sexes à travers les médias togolais.

* PRESSE ÉCRITE



Togopresse
(quotidien)



Togomatin
(quotidien)



La Manchette
(hebdo)



Liberté
(tri-hebdo)

* PRESSE EN LIGNE



savoirnews.com



icilome.com



fullnews.info



togotopnews.com



Breaking news Togo



Gapola

* RADIOS



Radio Lomé



Kanal Fm



Zephyr Fm



Victoire Fm



Taxi Fm



Pyramide Fm

* TÉLÉVISIONS



Télévision togolaise



Télévision des 7 merveilles



RTDS

RÉSULTATS ET TENDANCES

4- RÉSULTATS ET TENDANCES

Le travail de l'équipe de monitoring a permis la collecte des données intéressantes, Il ressort, après la synthèse des données, les observations globales et des tendances ci-après globale.

4.1 - RÉSULTATS GLOBAUX

Le monitoring quantitatif des médias, toute catégorie confondue, a permis de recenser les résultats suivants : Au total, **1474** articles ou éléments d'information ont été répertoriés pour l'ensemble des médias, dont **206** articles de journaux (14%), **145** articles issus de la presse en ligne (10%), **491** sujets d'informations provenant des chaînes de télévision (33%), et **632** issus des stations radiophoniques (43%)

1474

articles ou éléments d'information
ont été répertoriés pour
l'ensemble des médias



Presse écrite

206

Articles de journaux



Presse en ligne

145

Articles issus
de la presse en ligne



Radio

632

Issus des stations
radiophoniques.



Télévision

241

Sujets d'informations
provenant des chaînes
de TV

De ces productions :

5530

Personnes ont été vues et
entendues dans les contenus
médiatiques.

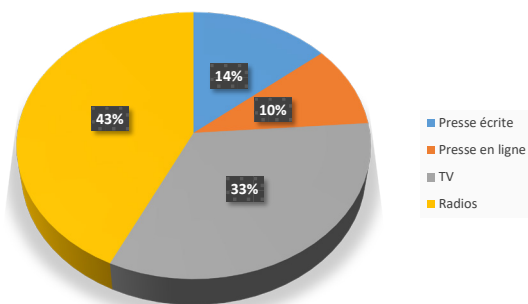


1947

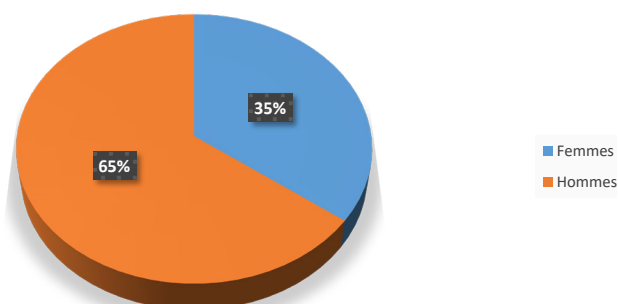
Femmes vues, et entendues
dans les mêmes contenus des médias.



RÉPARTITION DU VOLUME DE
L'ÉCHANTILLON PAR TYPE MEDIA



RÉPARTITION GENRE DE
L'ÉCHANTILLON PAR TYPE MEDIA



CONCLUSION

Les données montrent que sur les 5530 personnes vues et entendues dans les contenus médiatiques, seulement 1947 étaient des femmes, représentant environ 35% du total. Les hommes, quant à eux, constituent 65% des personnes observées. Cette proportion est significative car elle souligne une sous-représentation relative des femmes par rapport aux hommes dans les contenus médiatiques togolais pendant la période étudiée. La faible représentation des femmes dans les contenus médiatiques peut influencer négativement la perception publique et renforcer les stéréotypes de genre préexistants.

4.2- LES TENDANCES OBSERVÉES DANS LE CADRE DU GENRE ET DES DROITS HUMAINS

4.2.1- LES TENDANCES QUANTITATIVES DANS LE CADRE DE LA REPRÉSENTATION DU GENRE

● PRÉSENCE GLOBALE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LES NOUVELLES DES MÉDIAS OBSERVÉS EN TANT QUE SUJETS DE NOUVELLES (INFORMATIONS).

Globalement, dans le cadre du monitoring des contenus sur cette période de la JIDF 2025, les informations collectées et analysées montrent que les femmes restent toujours sous représentées dans les médias. Elles font 35%. C'est un indicateur qui montre que le volume de sujets traités sur les femmes par rapport à l'ensemble des sujets médiatiques provenant de l'ensemble des catégories de médias (presse écrite, presse en ligne, TV et radio).

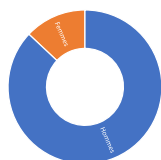
● PRÉSENCE DES FEMMES ET DES HOMMES EN TANT QUE SUJETS DES NOUVELLES PAR MÉDIA (RADIO, TÉLÉVISION, JOURNAUX, MÉDIAS EN LIGNE).

Les femmes en tant que sujets sont de façon diversifiée représentées dans les médias. Les tendances générales montrent les répartitions suivantes :



Presse écrite

Les sujets sur les femmes représentent 13% face aux hommes qui représentent un taux de 87%.

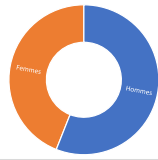


13% 87%



Radio

On constate une légère augmentation avec un taux de 44% chez les femmes. Les hommes sont toujours en tête avec 56%.



44% 56%



Télévision

Les femmes représentent un taux acceptable de 33% face aux hommes qui représentent 67% dans les sujets de nouvelles

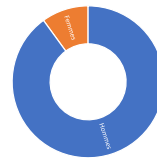


33% 67%



Presse en ligne

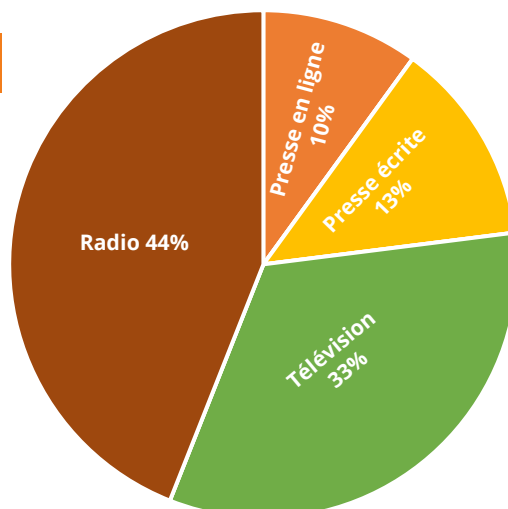
Les contenus liés aux femmes et genre atteignent seulement la proportion de 10% contre 90% chez les hommes.



10% 90%

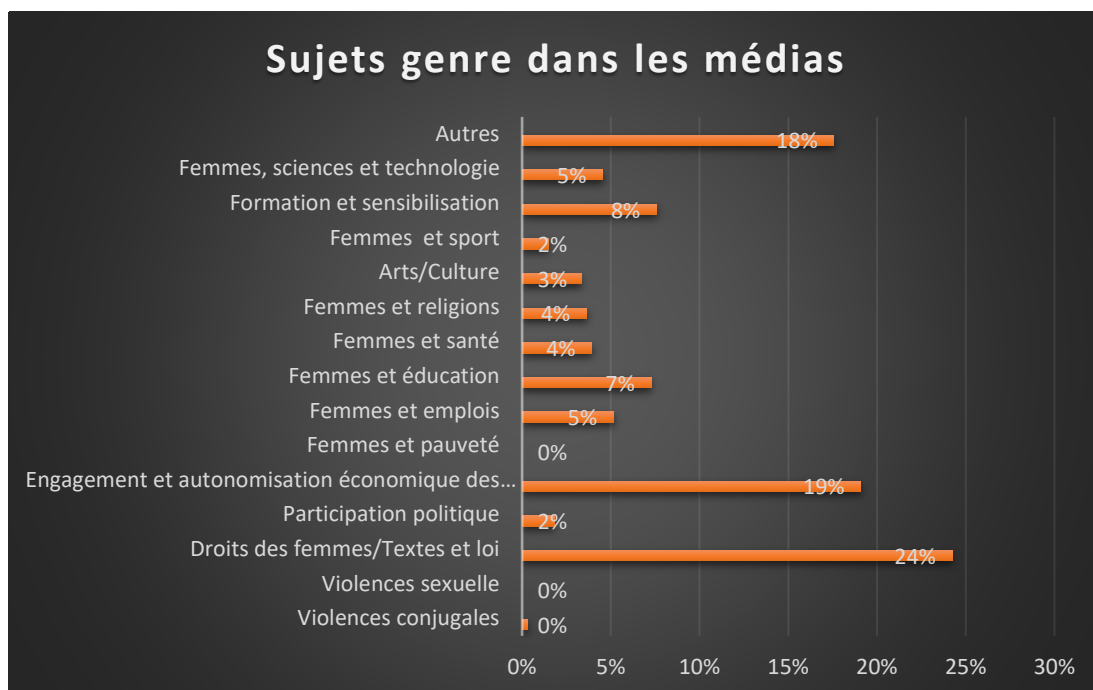
CONCLUSION

En conclusion, la presse en ligne présente le moins de sujets sur les femmes (10%), suivie par la presse écrite (13%), les chaînes de télévision (33%). Finalement les radios offrent une représentation la plus proche de l'équilibre avec 44%. Ces résultats mettent en lumière des disparités significatives dans la manière dont les différents médias traitent et représentent les femmes et le genre, soulignant la nécessité d'une analyse critique et d'actions visant à promouvoir une représentation équitable des genres dans les médias..

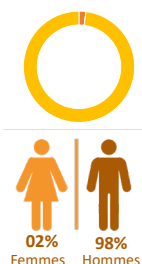


● ANALYSE DE LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES RUBRIQUES DE L'INFORMATION : DISPARITÉS ET TENDANCES.

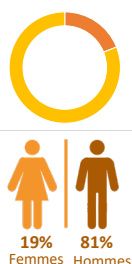
L'analyse de la présence des femmes dans les différentes rubriques de l'information révèle des changements variés et souvent déséquilibrés dans la représentation des genres.



- POLITIQUE.



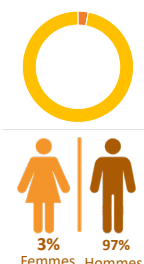
- ENGAGEMENT ET AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES



- DROITS DES FEMMES/TEXTES ET LOI RECHERCHE ET EXPERTISE



- FORMATION ET SENSIBILISATION



- QUESTIONS ÉDUCATIVES



- EMPLOI, SCIENCES ET TECHNOLOGIES



- RELIGION ET SANTÉ



- AUTRES



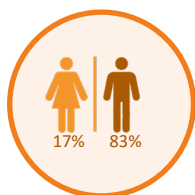
CONCLUSION

En définitive, ces données montrent des variations significatives dans la représentation des femmes selon les domaines d'information analysés. Dans la politique, la sous-représentation des femmes est très marquée y compris sur les questions de santé, d'éducation, d'emplois de sciences et technologies. Sur les thèmes comme les droits des femmes, l'engagement économique des femmes, les contenus médiatiques sont plus marqués. En somme la représentation du genre est disparate et non équilibrée, et les sujets consacrés aux femmes sont moins présents dans divers secteurs clés de développement du pays.

● QUI SONT CEUX QUI FONT LA UNE ?

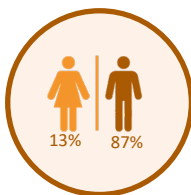
En analysant le nombre total de sujets principaux consacrés aux femmes dans les titres des journaux et médias en ligne, et à la Une des éditions d'information, les observations suivantes sont relevées : Seulement 13 % des femmes sont mises en avant en Une dans les journaux contre 17 % au niveau des médias en ligne. Au niveau médias audiovisuels, les télévisions ne cumulent que 23% contre 47% dans les radios.

MÉDIAS EN LIGNE



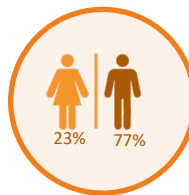
Au niveau de la presse en ligne, les femmes font seulement 17%.

JOURNAUX



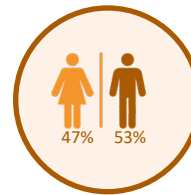
Dans les journaux, elles sont 13%.

TÉLÉVISIONS



A la télévision, elles sont 23%.

RADIOS

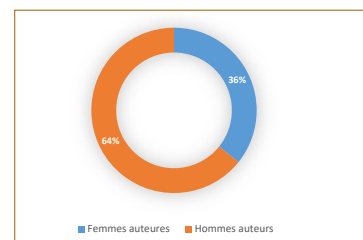


47% des femmes se retrouvent à la Une au niveau de la radio

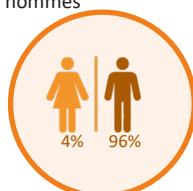
Malgré l'embellie au niveau des radios, on constate que globalement, les femmes ne font pas la Une des médias en général.

● LES FEMMES AUTEUR(E)S DES ARTICLES OU ÉDITIONS D'INFORMATION.

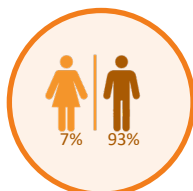
La représentation des femmes en tant qu'auteures d'articles ou d'éditions d'informations reste globalement moins élevée dans tous les types de médias étudiés sauf dans les médias audiovisuels.



- Dans **les journaux**, on recense 4% de femmes auteures des articles ou éditions contre 96 % chez les hommes



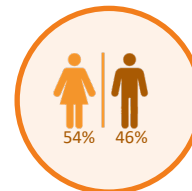
- Dans **la presse en ligne**, elles sont à 7% contre 93% des hommes.



- A **la radio**, comme auteures des éditions d'information, elles cumulent à 35 % contre 65% pour les hommes



- Au niveau de **la télévision**, elles sont à 54% face à 46 % pour les hommes



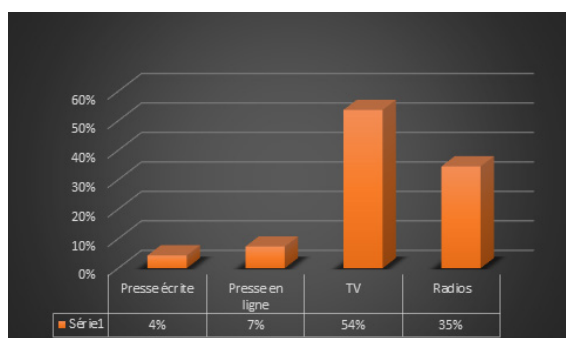
En dehors de la télévision, le taux bas des femmes auteures dans les autres médias est flagrant. Cette faible représentation, peut engendrer la non prise en compte des points de vue, des expertises, les réalités de vécus des femmes dans les contenus des médias. La sous-représentation des femmes comme auteures des contenus médiatiques, lorsqu'elle est très marquée, peut engendrer et perpétuer les stéréotypes de genre et le déséquilibre dans le traitement de l'information.

CONCLUSION

En conclusion, une faible représentation des femmes parmi les auteures signifie que les points de vue, expériences et expertises féminines sont moins fréquemment intégrés dans la narration médiatique. Cela peut conduire à une couverture d'actualités moins nuancée et à une perception biaisée des problèmes sociaux.

On le constate dans les médias en ligne et les journaux où les femmes auteures sont moins nombreuses (moins de 10%). Autrement dit, lorsque les femmes sont sous-représentées parmi les auteurs, il existe un risque accru de perpétuation de stéréotypes de genre et de déséquilibre dans la manière dont les sujets sont présentés et interprétés.

Seule note positive, la proportion des femmes auteures est nettement plus en hausse dans les médias audiovisuels (35% dans les radios), et majoritaires au niveau des télévisions avec 54%. Globalement, elles représentent le tiers des auteurs soit 36%.

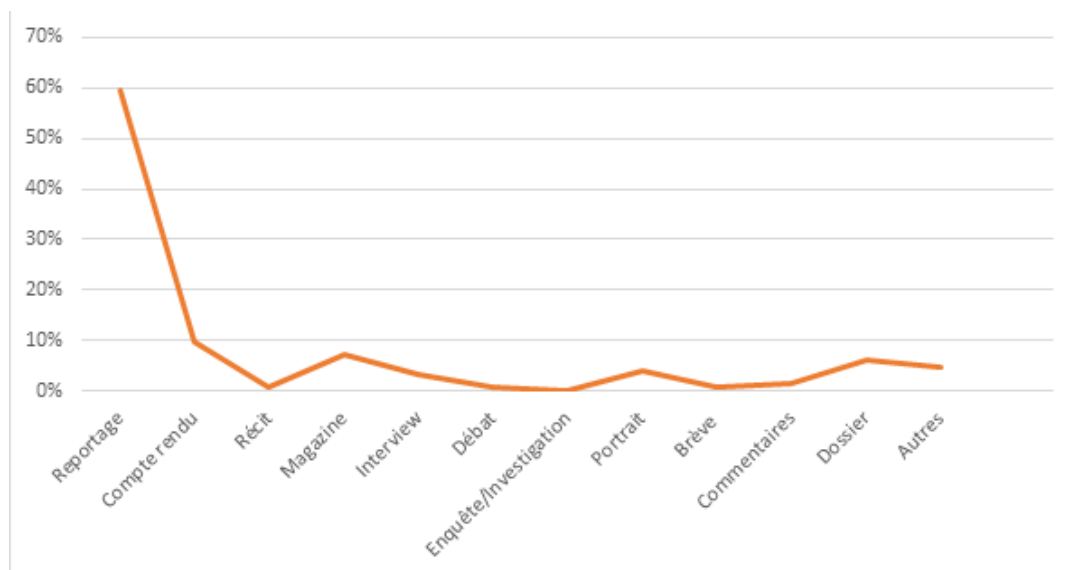
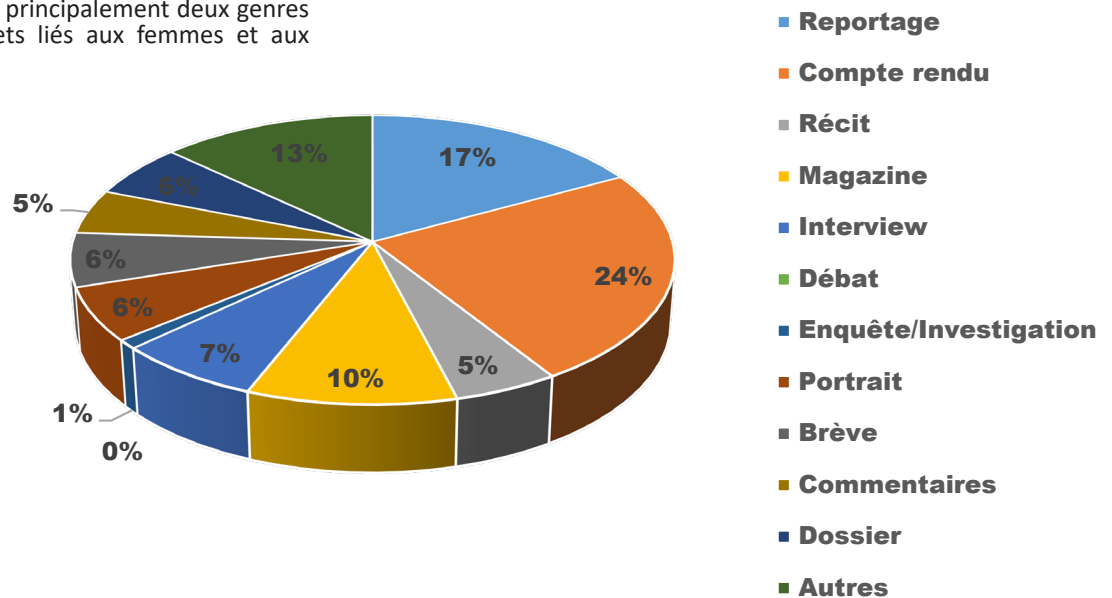


ANALYSE DES PRATIQUES JOURNALISTIQUES : GENRES ET RUBRIQUES UTILISÉS POUR COUVRIR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LES MÉDIAS.

L'analyse des pratiques journalistiques révèle une approche structurée et diversifiée dans la manière dont les médias abordent les questions de genre. En examinant les genres journalistiques et les rubriques utilisés, il devient évident que certains formats et sujets sont privilégiés pour traiter des enjeux liés à la diversité de genre.

● LE GENRE JOURNALISTIQUE

À l'analyse des statistiques, il ressort que les journalistes ont utilisé principalement deux genres pour aborder les sujets liés aux femmes et aux genres



En conclusion, l'analyse des genres journalistiques utilisés pour traiter les questions de genre dans les médias révèle une dynamique complexe mais significative. Les reportages et les comptes rendus, émergent comme les formats très utilisés. Sur ce volet les reportages seuls font 60% des genres utilisés. Toutefois, le recours aux magazines et dossiers, reflète une volonté croissante de diversifier les angles et les perspectives sur les questions de genre. Cette analyse souligne l'importance continue d'une couverture médiatique équilibrée et inclusive pour refléter la diversité et promouvoir une compréhension approfondie des enjeux d'équité et de genre dans notre société.

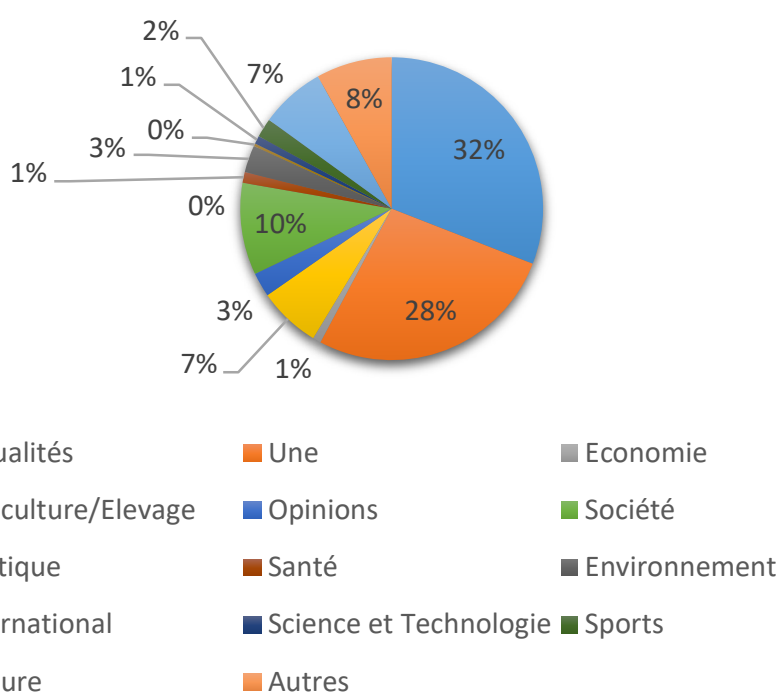
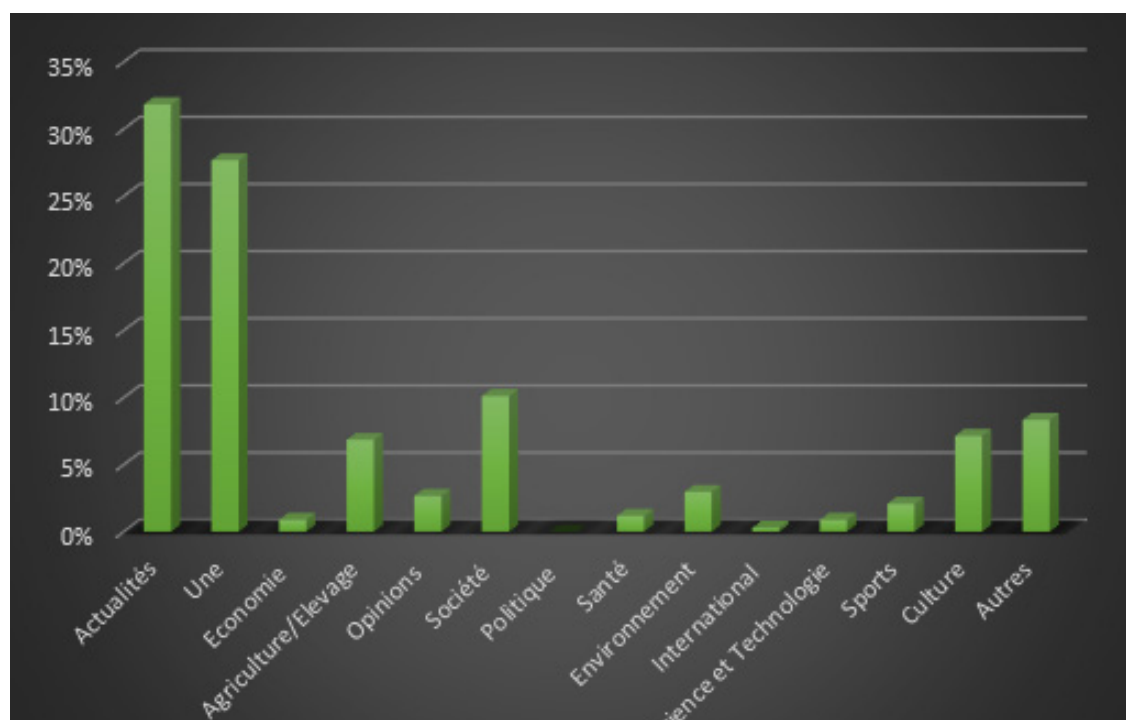
● LES RUBRIQUES

Les rubriques utilisées par les journalistes pour aborder les divers sujets liés au genre dans les contenus médiatiques sont essentiellement rattachés à trois rubriques principales.

Les statistiques analysées permettent d'avoir le classement utile suivant :

- Actualités : 32%
- Une : 28 %
- Société : 10%
- Agriculture/Elevage : 7%
- Culture : 7 %
- Autres : 8 %

Le reste des rubriques, cumulent à moins de 4 %.



CONCLUSION

En conclusion en ce qui concerne les rubriques, les journalistes ont eu recours essentiellement aux actualités, la Une et Société pour traiter des contenus liés aux femmes et au genre. Le reste des rubriques restent à moins de 10%. Globalement il manque une diversité équilibrée des rubriques qui la représentation des femmes et du genre dans les contenus médiatiques.

● LA CENTRALITÉ DES FEMMES DANS LES NOUVELLES.

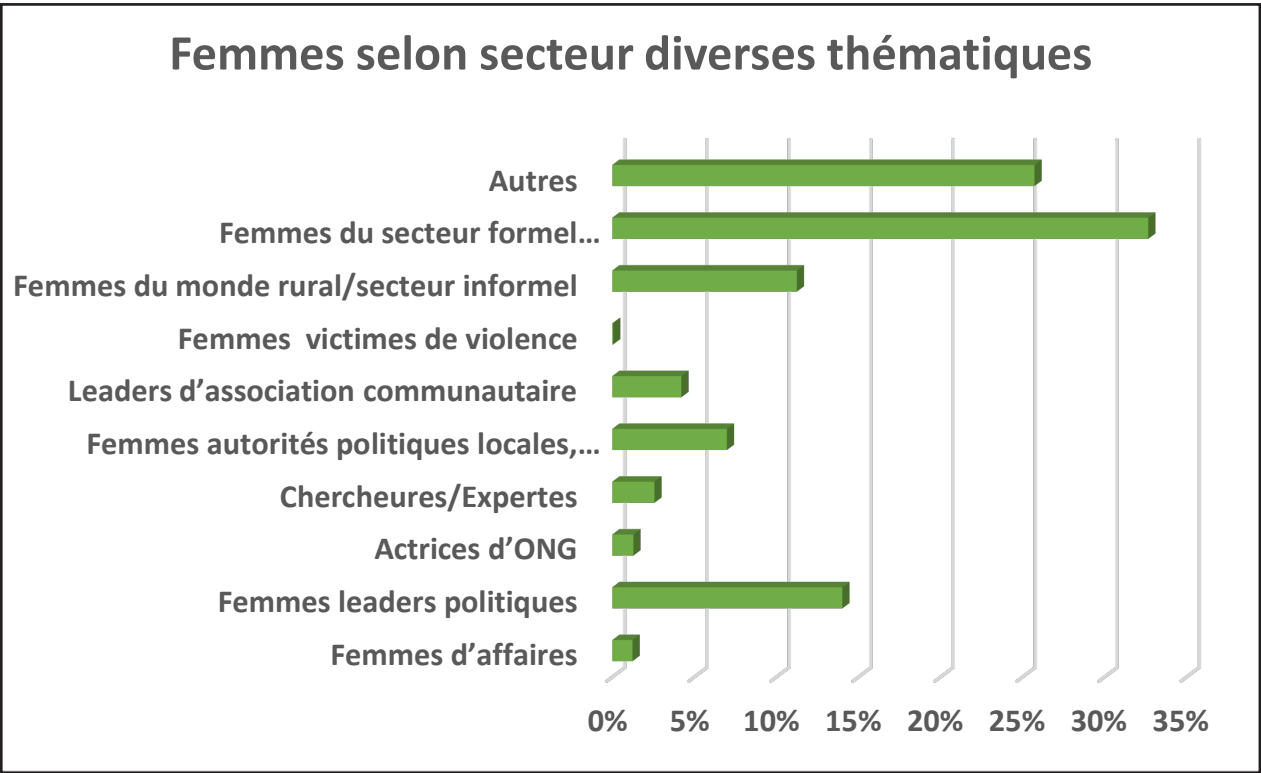
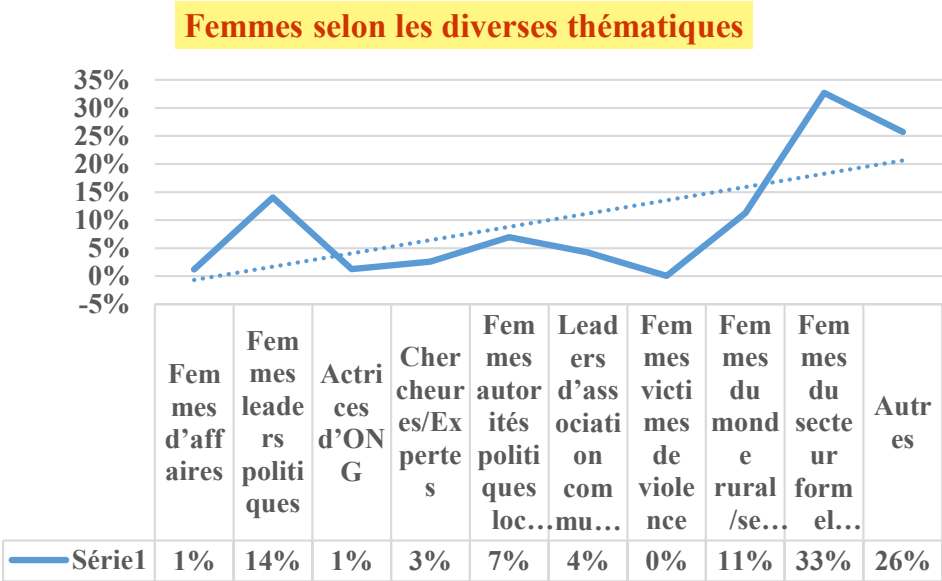
Les statistiques du monitoring montrent que les femmes dans les nouvelles, sont présentes plus dans des secteurs clés et moins visibles dans d’autres secteurs.

Globalement selon les diverses thématiques, les données analysées permettent de constater que leur présence dans les nouvelles est diversifiées selon les thématiques :

- Dans le secteur formel (secteur privé e administration), elles cumulent 33% contre 67% des hommes;
- Comme femmes leaders politiques, elle font 14% contre 86% pour les hommes ;
- Dans le secteur informel et rural, le contenus médiatiques les mettent à 11% contre 89% pour les hommes.
- Comme femmes autorités publiques elles font 7% contre 93% pour les homme

Pour le reste des thématiques retenues elles font moins de 5% :

- Femmes chercheuses : 3%
- Leaders d’associations communautaire : 4%
- Actrices des ONG et OSC : 1%
- Femmes d’affaires : 1%



CONCLUSION

Globalement, on constate que la centralité des nouvelles sur les femmes s’établit de façon disparates (secteur formel : 33%, secteur informel 11% et politique 14%). Pour le reste des domaines, elles moins de 5 % pour l’essentiel des thématiques voire insignifiant dans certains domaines comme actrices des ONG et les affaires où elles cumulent à 1%. En conclusion, dans les nouvelles, les femmes ne jouent pas un rôle central.

4.2.2 LES TENDANCES QUALITATIVES DANS LE CADRE DE LA REPRÉSENTATION DU GENRE

L'analyse qualitative porte seulement sur certains indicateurs. Ils sont choisis pour montrer globalement les contenus abordés dans les médias observés.

• STÉRÉOTYPES FLAGRANTS

Les stéréotypes flagrants visent entre autres, les articles ou images où les femmes sont représentées dans des rôles stéréotypés, tels qu'en tant que victimes ou objets sexuels. Des cas ont été identifiés dans les couvertures des médias.

- Fullnews :

Dans un article sur le viol, une plaie sociétale et tabou, peint les femmes comme des survivantes d'abus sexuels. Les femmes confrontées à des abus sexuels, souvent contraintes au silence et confrontées à des jugements sans comprendre leur véritable douleur. Ces survivantes sont étiquetées à tort, sans que la société ne leur offre la possibilité d'être écoutées et soutenues.

- Ici Lomé :

Dans une publication, sur "Femmes et Religion au Togo – Entre Foi et Abus", l'auteur traite sans nuances, l'expérience religieuse des femmes. Cependant, il pourrait être perçu comme renforçant un stéréotype si on le lit comme suggérant que les femmes sont naïves ou facilement exploitées par la religion.

- Ici Lomé :

Dans un article intitulé : *Togo- Exclusion des 43 élèves* : La LCT réclame leur réinscription et un dialogue sur la sexualité, l'utilisation de l'auteur de l'expression les "élèves-filles enceintes" peuvent renforcer un stéréotype de la femme comme victime passive. Bien que l'article mentionne les élèves masculins responsables, l'emphasis sur les filles peut renforcer ledit stéréotype.

- Manchette :

Dans un article : *Bientôt Miss Haplucia ?* L'auteur utilise l'exemple d'un concours de beauté ("Miss Haplucia") de manière sarcastique, ce qui pourrait renforcer l'idée que les femmes sont souvent réduites à leur apparence physique.

-Togo Presse :

Dans une publication, le journal mentionne un cas extrême de violence basée sur le genre où un homme a brûlé sa femme pour avoir donné naissance à trois filles. Cet acte reflète un stéréotype flagrant où les femmes sont réduites à leur capacité à produire des héritiers mâles, et où la violence est utilisée comme moyen de contrôle.

-

- TV7 :

Le reportage sur les raz-de-marée au Ghana mentionne que "les conséquences psychologiques sur les habitants, en particulier les femmes et les enfants, sont immenses". Bien que cela puisse refléter une réalité, le fait de spécifier les femmes et les enfants peut subtilement renforcer l'idée que ce sont eux qui sont le plus affectés émotionnellement dans de telles situations. De plus, il est dit que les enfants souffrent de piqures de moustiques, ce qui augmente le risque de paludisme. Cela peut encourager la perception traditionnelle des rôles familiaux des femmes par rapport aux enfants.

- Zephyr FM :

Un des reportages mentionne des femmes "obligées d'aller à une activité professionnelle pas du tout évidente". Cela pourrait sous-entendre que le rôle premier des femmes est ailleurs (à la maison, par exemple) et que le travail est une contrainte. L'image de la femme qui, du "lever au coucher", enchaîne les tâches pour assurer le bien-être de son foyer peut renforcer l'idée que les femmes sont naturellement responsables des tâches ménagères et du soin des enfants.

• SANS RÉFÉRENCE AU GENRE :

Dans certains contenus médiatiques, on observe un manque d'équilibre (donc, de diversité) quant aux sources de référence, et où l'on ne fait connaître qu'une seule perspective sur un sujet.

Exemples :

- Fullnews :

Dans l'article intitulé 'Promotion des Infrastructures Publiques Numériques', l'auteur cite plus de sources masculines que féminines : Samuel Sanwogou (directeur du CFE) et Sam Kodjovi (expert en digitalisation), ainsi que Nathalie Amouzou et Rodrigue Kpakpabia (entrepreneurs). Bien qu'il y ait une diversité de sources, il pourrait être enrichi en incluant des données ou des perspectives de genre plus explicites sur l'impact de ces réformes sur les femmes.

TVT :

Dans une série de reportages sur le Port Autonome de Lomé et ses transformations, les sources citées sont principalement masculines (le Président de la République, le Directeur général du Port, etc.). Aucune femme n'est mentionnée comme actrice clé dans ces projets, malgré la présence de femmes dans le secteur maritime (mentionnées plus tard dans le contexte de la Journée des droits des femmes).

- Victoire FM :

Le reportage radio cite principalement des hommes (comme Franck Arijah, vice-président de la Fondation Agir Ensemble pour l'Afrique) pour parler des enjeux liés à la participation des femmes dans la vie politique. Les perspectives des femmes elles-mêmes sont moins présentes.

- Victoire FM :

Le reporter dans son sujet sur les élections, se concentre principalement sur les déclarations du président de la CENI, sans inclure les perspectives des femmes électrices ou des femmes impliquées dans le processus électoral. Il manque une perspective de genre sur l'impact de la révision des listes électorales sur la participation des femmes.

- Victoire FM :

Dans le reportage sur les stations-service, le reporter ne mentionne pas les femmes en tant que consommatrices ou employées dans ce secteur. Il manque une perspective de genre sur l'impact des pratiques frauduleuses sur les femmes.

- Victoire FM : Le reportage radio sur le commerce du poisson Tilapia cite des femmes revendeuses, mais n'offre pas une analyse approfondie des défis spécifiques auxquels elles sont confrontées en tant que femmes dans ce secteur.

- Manchette :

Dans un article sur la conférence sur l'accès des femmes aux documents d'identité, l'auteur ne mentionne pas et ne montre pas l'importance de cet accès pour l'autonomisation des femmes et leur participation au développement.

- Radio Pyramide FM :

Un sujet radio cite principalement des perspectives institutionnelles (ministère des Droits de l'Homme, commission de lutte contre la corruption) et des experts (comme Yvonne, CEO de Candy Bali). Cependant, il n'y a pas de diversité marquée dans les sources de référence en termes de genre. Par exemple, il n'y a pas de mention explicite de

perspectives masculines et féminines sur les sujets abordés.

- Radio Lomé :

Le reportage sur la journée du 8 mars mentionne l'importance de l'accès des femmes aux documents d'identité, mais il ne développe pas l'impact de telles initiatives sur des groupes sociaux plus larges comme les femmes pauvres, ni les implications sur les hommes ou la société en général. Une perspective de genre plus approfondie sur les enjeux sociaux et économiques pourrait être un ajout.

- Savoirs News :

JIF 2025 : Le volleyball a célébré la femme togolaise. L'article se concentre sur la célébration, mais pourrait approfondir les défis spécifiques auxquels les femmes sont confrontées dans le sport au Togo.

- Victoire FM :

Le reportage radio aborde des sujets comme la participation politique des femmes et l'autonomisation des jeunes filles, mais il ne fournit pas de données ou d'analyses genrées sur ces questions (par exemple, des statistiques sur la représentation des femmes en politique ou sur l'impact des politiques publiques sur les femmes).

- Victoire FM :

La discussion sur l'agriculture et l'utilisation de produits chimiques ne tient pas compte des impacts différenciés sur les femmes agricultrices, qui peuvent être plus vulnérables aux effets néfastes de ces produits.

- Victoire FM :

Le reportage radio sur l'opération « Togo propre » ne mentionne pas l'implication des femmes dans la gestion des déchets et la salubrité publique, ni l'impact des problèmes de salubrité sur leur santé et leur bien-être.

- Victoire FM :

Le reporter dans son sujet sur l'exclusion des élèves accusés de grossesse ne considère pas les implications de genre de cette décision, telles que les conséquences pour l'éducation des filles et la stigmatisation des jeunes femmes.

- Taxi FM :

Un sujet donne principalement la parole à des femmes et à des acteurs engagés dans la promotion des droits des femmes, comme la présidente de la TSF. Cependant, il n'inclut pas de perspectives masculines ou d'autres points de vue sur les défis et

les solutions liés à l'égalité de genre. Cela limite la diversité des perspectives présentées.

- TV7 :

Le reportage sur les inondations au Togo manque une perspective de genre. Il ne mentionne pas si les femmes et les hommes sont touchés différemment par les inondations, ni si les mesures prises tiennent compte des besoins spécifiques des femmes (par exemple, accès à des abris sûrs et adaptés, services de santé reproductive).

- TV7 :

Le reportage sur le prix du ciment ne considère pas l'impact potentiel sur les femmes dans le secteur de la construction ou sur les familles à faible revenu dirigées par des femmes.

-TV7 :

L'auteur du reportage sur les coupures d'électricité, ne tient pas compte de la façon dont les femmes pourraient être affectées de manière disproportionnée (par exemple, sécurité accrue, difficulté à effectuer les tâches ménagères).

-TV7 :

L'auteur du reportage sur l'éradication du paludisme ne mentionne pas le fait que les femmes enceintes sont les plus à risque.

-Taxi FM :

L'extrait radio aborde des sujets liés aux droits des femmes, mais ne les relie pas toujours à des cadres plus larges de genre. Par exemple, il mentionne les difficultés des femmes commerçantes sans explorer comment ces défis pourraient être liés à des inégalités structurelles entre hommes et femmes dans la société togolaise. De plus, il ne propose pas de données genrées (par exemple, le nombre d'hommes et de femmes bénéficiant de subventions ou de crédits).

-Togo TopNews :

Dans une publication sur l'Assurance Maladie Universelle (AMU) ; l'auteur n'intègre aucune analyse spécifique de l'impact différencié de cette réforme sur les femmes et les hommes, bien que cela soit pertinent, notamment pour les femmes vulnérables qui pourraient être affectées différemment par des politiques de santé publique.

- Togo Presse :

Dans une publication sur l'accès à l'école pour tous, l'auteur ne présente que la perspective du

gouvernement et ne donne pas la parole aux parents, aux enseignants ou aux enfants pour exprimer leurs expériences ou leurs préoccupations. Cela limite une compréhension équilibrée des défis et des succès, notamment en ce qui concerne l'éducation des filles.

- Togo Presse :

Dans un article intitulé « Progrès en santé dans la Région Centrale » l'auteur se concentre sur les statistiques et les perspectives des autorités sanitaires, sans inclure les voix des patients ou des communautés concernées par les services de santé, en particulier les femmes.

- Togo Presse :

Dans une série de deux articles dépourvus d'une perspective de genre dans le cadre d'affaires quotidiennes telles que les élections ou le budget, on constate que les auteurs les dépouillent de perspectives nouvelles et intéressantes, comme par exemple, l'impact négatif des coupures de subventions pour les femmes pauvres.

- Togo Presse :

L'article sur la délivrance de cartes d'identité aux revendeuses du marché d'Adawlato ne mentionne pas l'impact spécifique de cette initiative sur l'autonomisation des femmes ou les défis qu'elles pourraient rencontrer dans l'accès à ces documents. Il manque une analyse genrée des bénéfices et des obstacles.

- Togo Presse :

L'article traite de la conformité des instruments de mesure dans les stations d'essence, mais ne mentionne pas les implications pour les droits des consommateurs, notamment les femmes qui pourraient être affectées par des pratiques commerciales déloyales.

- Togo Presse :

« Formation des PME/PMI sur les marchés publics ». L'article ne mentionne pas les obstacles spécifiques auxquels les femmes entrepreneures pourraient être confrontées dans l'accès aux marchés publics, ni les initiatives pour promouvoir l'égalité des chances.

- Zephyr FM :

Un reportage radio donne principalement la parole à des autorités et des organisateurs d'événements, sans inclure de perspectives critiques ou diversifiées. Par exemple, il n'y a pas de voix de femmes ordinaires ou de groupes marginalisés pour discuter des défis liés au genre dans les domaines abordés (justice, technologie, etc.).

- Zephyr FM :

le reporter donne principalement la parole à des « autorités masculines » (le maire de la commune, le directeur de la santé) et ne cite pas directement les femmes concernées, comme les rizicultrices ou les bénéficiaires des services de santé maternelle. Cela limite la diversité des perspectives et pourrait masquer des expériences spécifiques des femmes.

• AVEC RÉFÉRENCE AU GENRE :

Les stéréotypes avec référence au genre, sont des articles et images où sont mis en cause des stéréotypes, et où est encouragé le débat sur des questions liées au genre dans la perspective des droits de l'homme, tel que dans le cas des femmes pilotes ou des hommes dispensateurs de soins.

- Fullnews :

Dans sa publication, sur le CeFAD qui sensibilise des femmes sur l'importance des documents d'identité, l'auteur aborde explicitement l'inégalité entre les sexes en se concentrant sur l'accès des femmes aux documents d'identité, ce qui est une question de droits de l'homme. Il souligne également l'importance de l'implication des hommes dans la lutte pour les droits des femmes.

-Togo TopNews :

Dans un article sur « Aného : un projet pour une gestion efficace des écosystèmes naturels », l'article met en avant les femmes comme principales actrices du projet. Cela encourage le débat sur des questions de genre. Il s'agit d'une représentation positive qui remet en question les stéréotypes traditionnels.

- Fullnews :

Dans un article sur la Promotion des Infrastructures Publiques Numériques

L'article ne remet pas directement en question les stéréotypes de genre, mais en mentionnant l'augmentation des entreprises créées par des femmes, il contribue indirectement à briser l'idée que l'entrepreneuriat est un domaine réservé aux hommes.

Ici Lomé :

Dans la publication : "Togo- 8 Mars: Nicodème Habia aux femmes togolaises", l'auteur encourage un débat sur les droits des femmes en les présentant comme des actrices importantes dans le combat pour la démocratie/

- Togo Breaking News :

L'article conteste les stéréotypes de genre en mettant en avant les initiatives de Bank of Africa-Togo en faveur de l'égalité des genres. Il souligne l'importance de l'autonomisation des femmes et promeut des débats sur leurs droits et leur inclusion économique.

- Kanal FM :

Le portrait de Solange Ayoua Adénio Ametsu déconstruit les stéréotypes en montrant une femme entrepreneure et innovante dans un domaine traditionnellement masculin (la boulangerie). Elle encourage également l'autonomisation financière des jeunes filles.

-Togo Breaking News :

Dans un article «femmes africaines dans le sport», l'auteur met en avant des figures féminines inspirantes, démontrant que les femmes peuvent exceller dans des domaines traditionnellement masculins. Il remet en cause les stéréotypes et célèbre les succès féminins. L'article met en avant une femme politique en tant qu'actrice engagée dans la dénonciation des problèmes d'infrastructures, ce qui valorise la participation féminine dans la sphère publique.

- Kanal FM :

Un sujet radio mentionne la célébration du 8 mars et les efforts pour promouvoir l'égalité des genres dans les médias. Il cite également la Fédération internationale des journalistes, qui dénonce l'hostilité croissante envers l'égalité des genres et appelle à une représentation équitable des femmes dans les médias. Ces éléments montrent une référence positive aux questions de genre et encouragent le débat sur l'égalité des sexes, en particulier dans le contexte médiatique.

- Togo Breaking News :

L'article met en avant l'autonomisation des femmes et leur contribution au développement de la communauté. Il encourage le débat sur des questions liées au genre dans la perspective des droits de l'homme.

- RTDS :

Le reportage met en lumière des initiatives positives au Kenya, où des femmes autrices de bandes dessinées et de dessins animés créent des personnages féminins forts et inspirants. Cela remet en question les stéréotypes traditionnels et encourage les filles à poursuivre des carrières dans

les domaines de la science et de la technologie. Il encourage le débat sur les questions de genre et met en avant des modèles féminins positifs.

- Kanal FM :

Un reportage radio encourage le débat sur les questions de genre, notamment à travers la causerie-débat au lycée de Tokoin. Il aborde des thèmes comme l'égalité, l'autonomisation et l'éducation des filles, ce qui remet en question les stéréotypes traditionnels.

- RTDS :

Le reportage met en avant des initiatives d'organisations qui sensibilisent les enfants aux questions féministes, ce qui contribue à promouvoir l'égalité des genres dès le plus jeune âge.

- Kanal FM :

Un sujet mentionne les efforts de l'Association togolaise femme et sida pour sensibiliser les femmes commerçantes à leurs droits et les encourager à participer activement à la vie économique et politique. Cela remet en question les stéréotypes traditionnels sur les rôles des femmes.

-Taxi FM :

Le sujet encourage le débat sur les droits des femmes et met en lumière les défis auxquels elles font face, notamment dans le secteur informel. Il souligne la nécessité de mesures pour promouvoir leur épanouissement et reconnaître leur travail.

- Pyramide FM :

Dans un reportage croisé, l'histoire de Régine à Baguida dans un métier de mécanique habituellement perçu comme masculin offre un point de discussion sur la déconstruction des stéréotypes de genre. En outre la participation de Fafa Immaculée de Saba dans un domaine souvent lié aux femmes et sa lutte contre la stigmatisation des coiffures masculines dans un cadre féminin est aussi un sujet sur la question du genre.

- Pyramide FM :

Promotion de la parité dans le Sénat : L'article mentionne que la composition du Sénat inclut une diversité de genres et que cela est perçu comme une avancée pour la promotion des femmes. Cela peut être considéré comme une référence positive au genre,

- Taxi FM :

L'extrait radio aborde explicitement les inégalités entre hommes et femmes, notamment en ce qui concerne les défis spécifiques auxquels font face les femmes commerçantes. Il mentionne des campagnes et des initiatives visant à promouvoir l'égalité des genres, comme le renforcement des capacités des femmes et les plaidoyers pour l'accès au crédit.

- Radio Lomé :

Les débats sur le leadership féminin, la valorisation des compétences des femmes et leur accès à des postes de direction sont une opportunité pour discuter des stéréotypes. Il y a un appel à promouvoir les femmes dans des rôles de leadership dans le monde du travail.

- TVT :

Le reportage télévisuel sur la couverture du programme « Élevé » d'Ecobank, qui vise à soutenir l'entrepreneuriat féminin, est un exemple positif.

- TVT :

Un mini reportage sur l'accès des femmes aux documents d'identité essentiels et les discussions autour dudit sujet, est un bon exemple de la prise en compte de certains besoins spécifiques des femmes.

- TVT :

Un reportage sur le groupement Pouedeu, qui met en valeur le travail et l'autonomie des femmes potières, est également pertinent.

-TVT :

Un autre reportage sur la célébration de la journée de la femme au Ministère de la communication et des médias met l'accent sur le leadership féminin.

- TVT :

Une série de reportages sur la mise en avant des réalisations des femmes dans divers domaines, tels que la politique, l'éducation et l'entrepreneuriat, contribue à remettre en question les stéréotypes de genre. C'est le cas des conférences débats où il est question de l'implication des femmes dans la sphère politique.

- TVT :

Un reportage télévisuel présente des femmes dans des rôles de leadership (entrepreneures, femmes à des postes de haut niveau), ce qui contribue à remettre en question les stéréotypes traditionnels. La mention de madame Kéké, première femme capitaine de navire au Togo, est un très bon exemple de la remise en question des stéréotypes.

- TVT :

Un autre reportage mentionne une conductrice de chargeuse et une responsable de laboratoire sur un chantier routier au Togo. Elles sont présentées comme exemples d'émancipation féminine. Ces récits valorisent la participation active des femmes dans des secteurs techniques et traditionnellement masculins.

-TVT :

Dans un compte rendu, le reporter a présenté des efforts du gouvernement pour promouvoir l'égalité des genres à l'occasion de la participation du Togo à la 69e session des Nations Unies sur la condition de la femme. Cette session a permis à la délégation de présenter des actions pour améliorer les droits des femmes ont été présentées.

-TVT :

Dans un reportage politique, la nomination paritaire de 10 sénatrices et sénateurs au Sénat illustre une volonté politique de promouvoir une représentation équilibrée des genres dans les hautes sphères décisionnelles. Cela met en cause les stéréotypes et encourage le débat sur l'égalité des genres.

-TVT :

Un reportage sur la célébration différée de la Journée internationale des droits de la femme, a résumé les discussions sur l'accès des femmes aux documents d'identité en mettant en lumière des enjeux de genre importants. Cela encourage le débat sur l'autonomisation des femmes et leur participation au développement national.

- TVT :

un reportage sur l'éducation, met en avant l'augmentation du taux de scolarisation des jeunes filles en lien avec la suppression des frais de scolarisation et frais d'inscription aux différents examens pour les jeunes filles qui optent pour les filières techniques et professionnelles.

- TVT :

Un autre reportage télévisuel sur le livre blanc de l'Association des grandes entreprises du Togo, Aget, édition 2024, donne des chiffres précis concernant le nombre d'entreprises membres, leurs chiffres d'affaires, le nombre d'employés, le nombre de femmes, les contributions aux recettes fiscales nationales. Cela montre que la dimension genre est prise en compte.

- TVT :

Un reportage sur les initiatives gouvernementales pour autonomiser les femmes, telles que leur accès à des postes décisionnels et leur implication dans l'économie locale (marchés, microfinances), montre l'effort fait en faveur de l'équilibre entre genres.

- TVT :

Un reporter dans son compte rendu, mentionne des initiatives comme la formation des formateurs pour les élections municipales, où plus de 300 hommes et femmes bénéficient de la formation. Cela montre un équilibre de genres dans les sources de référence.

- TVT :

Un reportage sur les femmes cadres du Port Autonome de Lomé et leur rôle dans la promotion du leadership féminin, démontre une inclusion des perspectives de genre.

- Victoire FM :

Le reportage radio remet en question les stéréotypes de genre en présentant une femme qui a choisi un métier traditionnellement masculin. Il encourage le débat sur les droits des femmes et les défis qu'elles rencontrent dans des domaines dominés par les hommes. La conductrice d'engins lourds parle ouvertement des discriminations qu'elle a subies et de la nécessité de défendre les droits des femmes.

- Victoire FM :

Dans un reportage, l'auteur mentionne les détails d'une conférence sur la participation des femmes au débat politique et souligne l'importance de l'éducation et de l'autonomisation des jeunes filles. Il encourage également les parents à traiter leurs enfants de manière égale, indépendamment de leur sexe.

- Victoire FM :

Le journaliste reporter dans son sujet sur la journée internationale des droits des femmes juges met en avant l'importance d'accroître la représentation des femmes dans le système judiciaire, ce qui remet en question les stéréotypes liés au genre dans cette profession

- Victoire FM :

Le reportage radio mentionne des initiatives comme le programme "Eleveur" d'Ecobank qui vise à promouvoir l'égalité des genres et à fournir un soutien financier aux femmes entrepreneures. Cependant, il faudrait examiner si les données sur les bénéficiaires de ces programmes sont désagrégées par genre pour évaluer l'impact réel.

- TVT :

Le sujet télévisuel sur les femmes parlementaires de la CEDEAO aborde l'inégalité de représentation et les efforts pour promouvoir l'égalité des genres en politique.

- TVT :

Un reportage sur la finance inclusive, aborde l'inégalité entre les genres et les efforts pour l'autonomisation des femmes à travers le financement FNFI.

- TVT :

Un mini reportage sur les réformes juridiques garantissant aux femmes des droits renforcés (mariage, succession), est une référence aux questions de genre

- Victoire FM :

Le journaliste reporter aborde directement les questions de genre en discutant des inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail. Il met en lumière les défis spécifiques auxquels les femmes sont confrontées dans des métiers non traditionnels et souligne l'importance de défendre les droits des femmes. La conductrice d'engins lourds parle de la nécessité de briser les stéréotypes et de promouvoir l'égalité des genres.

- Victoire FM :

Le reportage fait référence directe à l'inégalité entre hommes et femmes, aux structures et processus qui la perpétuent, et aux campagnes visant à promouvoir l'égalité des genres (ex: obstacles dans certaines professions). Il aborde explicitement des questions de genre, comme l'accès des femmes aux documents d'identité, l'éducation des jeunes filles et les programmes de financement pour les femmes entrepreneures.

- TVT :

La célébration de la Journée internationale des droits de la femme à l'Université de Kara, avec une conférence-débat sur le parcours de la jeune fille étudiante, montre une référence directe au genre et une promotion de l'égalité des chances.

- TVT :

Un extrait de reportage télévisuel aborde des sujets tels que l'accès des femmes à la terre grâce au nouveau code foncier. Le renforcement des droits fonciers des femmes est typiquement une question spécifique liée au genre.

- Radio Lomé :

Le reportage sur la journée de réflexion au ministère de la communication sur le leadership féminin est un exemple positif. Les discussions sur l'accès des femmes aux postes de direction et la valorisation de leurs compétences vont dans ce sens.

- Taxi FM :

L'extrait radio sur la foire commerciale locale mentionne l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, ce qui suggère une volonté de promouvoir l'égalité des genres. La foire pour la valorisation des produits locaux, organisée par des femmes, est une initiative qui contribue à briser les stéréotypes de genre dans le domaine économique.

- Radio Lomé :

Un reportage sur la conférence débat de HAPLUCIA pour inciter les femmes à avoir leur pièce d'identité, va dans le sens de l'autonomisation des femmes.

- Radio Lomé :

Le reportage sur les femmes handicapées et leur formation sur le leadership met en lumière des stéréotypes de genre liés à la visibilité et la participation des femmes handicapées dans les sphères de décision. Cela encourage le débat sur le rôle des femmes dans la société et leur autonomie, tout en combattant les idées préconçues sur leurs capacités. Il y a aussi la promotion de la participation des femmes handicapées dans les prises de décisions.

- Radio Lomé :

L'extrait d'une émission, mentionne une causerie sur l'encouragement des jeunes filles à embrasser des métiers techniques à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits des femmes. Cela met en lumière les défis auxquels les femmes font face dans des domaines traditionnellement masculins et encourage un débat sur l'inclusion professionnelle des femmes

- Savoirs News :

António Guterres et la Journée internationale des femmes. L'article met en cause les stéréotypes et encourage le débat sur les questions de genre, notamment en soulignant les progrès réalisés et les défis restants (par exemple, les barrières dans les STEM). Cet article cite des exemples très concrets : «les femmes et les filles ont renversé les barrières, brisé les stéréotypes et revendiqué la place qui leur revient », ou encore « agir pour éliminer les barrières qui empêchent les femmes et les filles d'accéder aux filières des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. »

- Savoirs News :

Le REFELA-Togo célèbre la femme à Défalé. L'article met en avant les stéréotypes et les défis liés au genre, en encourageant le débat sur l'égalité des droits et l'autonomisation des femmes.

- Togo Breaking News :

La Carte nationale d'identité au Grand marché de Lomé en 48 heures... Dans cette publication, l'auteur met en lumière une initiative ciblée pour faciliter l'accès des femmes commerçantes à la carte nationale d'identité, reconnaissant ainsi les obstacles spécifiques auxquels elles peuvent être confrontées.

- Savoirs News :

JIF 2025: Fondation Merck, des programmes à fort impact en faveur des femmes. L'article met en valeur des femmes leaders et des chercheuses, défiant les stéréotypes de genre.

- Togo Breaking News :

Dans l'article, l'ONG Compassion International célèbre les femmes togolaises, l'auteur aborde directement l'inégalité entre hommes et femmes en soulignant les efforts de Compassion International pour promouvoir l'égalité des genres et autonomiser les femmes.

- Savoirs News :

“Dr Oumou Kalsoum Seck : << Le secteur offshore compte 3% seulement de femmes. >>”. L'article met en avant le Dr. Seck, une femme médecin travaillant dans le secteur pétrolier offshore, un domaine traditionnellement dominé par les hommes. Son parcours et ses compétences démontrent que les femmes peuvent réussir dans des métiers non traditionnels. Dr. Seck encourage les filles à explorer les opportunités du secteur pétrolier, à se concentrer sur leurs études, et à acquérir une autonomie financière pour éviter la dépendance et la violence.

- Savoirs News :

“Face au VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre” L'article met en évidence la vulnérabilité accrue des femmes et des filles face au VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre, en raison des inégalités de genre, de la pauvreté, de la violence basée sur le genre et de l'accès limité aux services de santé. La publication souligne l'importance de garantir aux femmes et aux filles le pouvoir de négocier des relations sexuelles sécurisées, d'accéder aux services de prévention, et de poursuivre un traitement sans crainte de stigmatisation et de discrimination.

- Savoirs News :

“JIF 2025 : Le rôle des femmes dans le maintien de la paix et du développement au cœur d'une conférence-débat vendredi à Lomé”. En mettant en avant le rôle des femmes dans le maintien de la paix et du développement, l'article remet en question les stéréotypes qui limitent souvent les femmes à des rôles domestiques ou passifs. L'article encourage les femmes à prendre conscience de leur dignité, de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités, et à s'impliquer activement dans la société.

- Togo Matin :

Dans un article sur la Journée internationale des droits des femmes, l'auteur aborde directement les inégalités entre les sexes et les efforts pour promouvoir l'égalité des genres, notamment à travers des programmes comme le e-ID Togo, qui vise à faciliter l'accès des femmes aux documents d'identité et à renforcer leur inclusion sociale. Cet article est entièrement consacré à la promotion des droits des femmes et à l'égalité des genres. Il met en avant des actions concrètes pour l'autonomisation des femmes, comme la collecte de sang organisée par les Femmes vaillantes du Grand Lomé, et des initiatives gouvernementales pour renforcer l'inclusion des femmes dans l'économie et la société.

- Togo Presse :

Maternité à Pagala Village — Bien qu'il évoque l'amélioration des soins aux femmes enceintes, l'article met l'accent sur l'amélioration des conditions de santé pour les femmes et semble aller dans le sens de la reconnaissance de leurs besoins spécifiques. Il ne met pas en cause directement des stéréotypes mais traite de la problématique de manière pragmatique, sans limiter le rôle des femmes à leur fonction maternelle.

- Togo Presse :

Football féminin / Coupe du Monde 2031. L'article sur la Coupe du monde féminine présente une opportunité de remettre en cause les stéréotypes de genre en abordant la compétition pour les femmes dans le domaine du football.

- Togo Presse :

L'article sur le leadership féminin dans le monde du travail encourage le débat sur les questions de genre et met en avant les qualités de leadership des femmes, telles que la résilience et la créativité. Cela contribue à déconstruire les stéréotypes traditionnels.

- Togo Presse :

L'article sur le leadership féministe dans le secteur de la santé aborde explicitement les inégalités de genre

et appelle à un équilibre entre les rôles des hommes et des femmes. Il s'agit d'une référence directe au genre et à la promotion de l'égalité.

- Togo Presse :

Le dialogue communautaire sur l'accès des femmes aux documents d'identité met en avant des enjeux de droits de l'homme et encourage le débat sur les questions de genre, ce qui est positif pour la visibilité des problématiques féminines.

- Togo-Presse :

Dans une publication, le journal met l'accent sur les propos du Premier Ministre. Elle encourage les femmes à se valoriser et à faire connaître leurs potentialités, tout en promouvant l'égalité de genre. Cela déconstruit les stéréotypes en mettant en avant l'autonomisation des femmes.

- Togo Presse :

Dans un article sur le film « Mikoko », l'auteur aborde des thèmes comme les violences basées sur le genre, l'accès des femmes à l'éducation et leur participation à la vie publique. Il encourage une prise de conscience collective et déconstruit les stéréotypes liés aux rôles traditionnels des femmes.

-Togo Presse :

L'article sur la Journée Internationale de la Femme Juge aborde les défis des femmes juges dans l'intégration de l'Intelligence Artificielle (IA) dans la justice. Il met en lumière le rôle des femmes dans la promotion d'une IA éthique et inclusive, tout en dénonçant la corruption par le sexe. Cet article encourage le débat sur l'égalité des genres dans le domaine judiciaire.

- Togo Presse :

Conférence sur l'épanouissement des femmes commerçantes. L'article met en avant les défis auxquels les femmes commerçantes sont confrontées, tels que l'accès au financement et la discrimination, et encourage un débat sur leur autonomisation.

- Togo Presse :

Autonomisation des femmes et des jeunes. Cet article aborde explicitement les questions de genre en mettant en avant les efforts du Togo pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il encourage le débat sur les droits des femmes et les progrès réalisés dans ce domaine.

Togo Presse :

L'article sur la sensibilisation des agents de la HAAC aux droits des femmes aborde directement les inégalités de genre et les stéréotypes qui freinent

l'autonomisation des femmes. Il met en avant les actions nécessaires pour promouvoir l'égalité des sexes, notamment dans les médias.

Togo Presse :

L'article sur la conférence-débat à l'Université de Kara montre un équilibre dans les perspectives genrées. Il aborde les défis des étudiantes, les stéréotypes qu'elles affrontent, et les actions à mettre en place pour garantir l'égalité des chances. Les témoignages d'étudiantes et des alumnis apportent une diversité de perspectives

- TV7 :

Un reportage mentionne la boxeuse algérienne Iman Khalif, qui a fait face à des accusations sur son genre. Cela met en lumière les défis auxquels sont confrontées les femmes dans le sport et remet en question les normes de genre. « En 2019, la Fédération internationale de boxe avait contesté le droit à la boxeuse algérienne de concourir chez les femmes, estimant qu'elle aurait une part de masculinité en elle. » cette phrase dénonce les stéréotypes de genre.

- TV7 :

Le reportage sur les industries culturelles et créatives au Togo souligne que 52 % des emplois sont occupés par des femmes, ce qui remet en question le stéréotype selon lequel ces industries sont dominées par les hommes.

- TV7 :

L'auteur du reportage sur la journée des femmes juges, mentionne la sous-représentation des femmes dans les postes de décision, en particulier dans la haute magistrature, et souligne l'importance de la Journée internationale des femmes juges. Cela encourage le débat sur l'égalité des genres dans le secteur judiciaire et met en lumière les efforts pour promouvoir la participation des femmes.

- TV7 :

Un reportage sur l'exclusion des élèves responsables de grossesse précoce aborde une question liée au genre et aux droits de l'homme. Il met en évidence les conséquences disproportionnées pour les jeunes filles et les sanctions envers les auteurs.

- TV7 :

Le journaliste auteur du reportage sur les industries culturelles et créatives au Togo mentionne explicitement le pourcentage d'emplois occupés par les femmes (52 %) et les jeunes (15 %), fournissant ainsi des données ventilées par sexe.

- TV7 :

Le reportage sur le soutien de l'Institut de Conseils et d'Appui Technique (ICAT) aux agriculteurs mentionne le nombre de femmes bénéficiaires (4770 femmes sur 12310 agriculteurs). C'est un bon exemple de données désagrégées par genre. Il serait utile d'analyser si les types de soutien (financier, mécanisation, etc.) sont équitablement répartis entre les genres et quels sont les impacts spécifiques sur les femmes agricultrices. Le reporter indique également 1105 femmes sur 27019 producteurs suivis dans les zones d'aménagement agricole. Cela montre une disparité de genre qui mériterait d'être explorée plus en profondeur.

- TV7 :

L'auteur du reportage sur la loi protégeant les apprenants contre les violences sexuelles aborde directement l'inégalité et les structures qui y contribuent. Le reporter met en lumière les sanctions contre les auteurs et vise à promouvoir un environnement scolaire plus sûr et égalitaire.

- Zéphyr FM :

Dans une interview radio, Mme Amivie Adjeté Banahé remet explicitement en question les stéréotypes en affirmant que les femmes peuvent faire ce que les hommes peuvent faire et que des professions traditionnellement occupées par les hommes sont désormais exercées par des femmes. Cela encourage un débat sur l'égalité des sexes et les droits.

- Zéphyr FM :

Le reportage met en lumière des femmes juges pionnières dans l'utilisation de l'intelligence artificielle, ainsi qu'une technicienne audiovisuelle évoluant dans un domaine traditionnellement masculin. Cela contribue à remettre en question les stéréotypes de genre dans ces professions.

- Zéphyr FM :

Le sujet de reportage sur l'initiative de l'association togolaise des femmes juges (ATFJ) qui vise à sensibiliser les femmes juristes à s'intéresser à la magistrature est un excellent exemple. Elle s'attaque directement à la sous-représentation des femmes dans ce domaine et encourage un débat sur l'égalité des genres.

- Zéphyr FM :

L'auteur dans un compte rendu radio mentionne explicitement la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars) et les discussions autour du leadership, de l'égalité féministe, de l'égalité des sexes, des enjeux et des défis. Ceux-

ci abordent explicitement l'inégalité des sexes et promeuvent l'égalité des sexes.

• STÉRÉOTYPES SUBTILS :

Les stéréotypes subtils reposent sur des articles ou images encourageant la perception traditionnelle des rôles familiaux des femmes et publics des hommes, les faisant paraître « normaux ». Dans certains contenus des médias monitorés, on remarque des stéréotypes subtils :

Exemples :

- Full news :

“Dans l'article le CeFAD sensibilise des femmes sur l'importance des documents d'identité”, l'auteur mentionne les rôles traditionnels des femmes (éducatrice, donneuse de vie, conseillère, travailleuse acharnée) dans le contexte des films projetés. Bien que ces rôles soient valorisés, ils restent ancrés dans des représentations traditionnelles de la femme au sein de la famille et de la société.

- Zéphyr FM :

Dans un reportage, le journaliste reporter fait mention de la déclaration “La Bible a dit clairement que l'homme doit être la tête du foyer. Voilà, la femme ne doit pas être égale à l'homme” est une claire approbation des rôles de genre traditionnels au sein de la famille. Cela renforce l'idée que les hommes sont naturellement des chefs de famille et que les femmes devraient leur être subordonnées, perpétuant ainsi une structure familiale traditionnelle.

- Zéphyr FM :

Un reportage mentionne que la riziculture dans la région des Plateaux est « majoritairement pratiquée par des femmes », tout en soulignant que cette activité est difficile et manuelle. Bien que cela ne soit pas explicitement stéréotypé, cela pourrait renforcer l'idée que les femmes sont naturellement associées à des travaux agricoles pénibles, sans remettre en question les inégalités structurelles qui les y cantonnent.

- Zéphyr FM :

Dans un reportage radio sur la planification familiale, l'auteur met l'accent sur les « femmes » comme principales bénéficiaires des services de santé maternelle et infantile. Bien que cela reflète une réalité, cela pourrait perpétuer l'idée que la responsabilité de la planification familiale repose

principalement sur les femmes, plutôt que sur les deux parents.

- TV7 :

Un extrait télévisuel mentionne les femmes enceintes comme étant particulièrement vulnérables au paludisme, ce qui, bien que factuel, peut renforcer l'idée que la santé reproductive est principalement une préoccupation féminine.

- Kanal FM :

Dans un reportage sur une dame boulangère, le reporter met en avant l'« angoisse maternelle » de la fondatrice de la boulangerie, qui a repris l'affaire de sa mère. Bien que cela célèbre l'héritage familial, cela peut renforcer subtilement l'idée que les femmes sont seules sont principalement responsables de l'angoisse maternel.

- RTDS :

Dans le reportage, lors de la visite du Roi Diola dans une ferme octroyée aux femmes, il est mentionné que les femmes perpétuent une tradition ancestrale en cultivant le riz et en pratiquant le maraîchage. Bien que cela mette en valeur le rôle des femmes dans l'agriculture, cela peut aussi renforcer subtilement l'idée que les femmes sont principalement responsables des tâches agricoles traditionnelles.

- Kanal FM :

Un reportage de la radio, mentionne une distribution de vivres et de non-vivres aux femmes enceintes et nourissantes dans le cadre de la célébration du 8 mars. Bien que cela soit une action positive, cela pourrait renforcer le stéréotype selon lequel les femmes sont principalement associées à leur rôle de mères ou de soignantes.

- Savoirs News :

Dans une publication sur l'autonomisation et promotion de la femme, l'auteur met l'accent sur les rôles familiaux traditionnels : Il mentionne l'initiative "Wezou" qui vise à offrir des soins liés à la maternité. Bien que positive, cette initiative reste centrée sur le rôle traditionnel des femmes comme mères, sans aborder d'autres aspects de leur autonomisation (par exemple, leur rôle dans d'autres secteurs professionnels).

- Kanal FM :

Dans un reportage, l'idée que les hommes portent un "poids lourd" en tant que chefs de famille est évoquée, reflétant une perception traditionnelle des rôles genrés.

- Savoirs News :

Dans un article sur l'exclusion d'élèves pour grossesses en milieu scolaire, l'auteur souligne l'impact des grossesses sur la scolarisation des filles, mais ne mentionne pas les conséquences pour les garçons ou les parents. Cela renforce l'idée que la responsabilité de la grossesse et de ses conséquences repose principalement sur les filles et leurs familles, perpétuant ainsi les rôles traditionnels de genre.

- TVT :

Un extrait de reportage mentionne le « programme wezou destiné à l'accompagnement des femmes enceintes et de leurs nouveau-nées ». Bien que ce programme soit positif, il renforce subtilement l'idée que les soins aux nouveau-nés sont principalement de la responsabilité des femmes

- TVT :

Dans un reportage, l'auteur met un fort accent sur le rôle des femmes en tant que bénéficiaires d'aides gouvernementales pour "supporter nos enfants, les charges de la maison". Cela renforce l'idée que les femmes sont principalement responsables des tâches domestiques et du bien-être des enfants.

- TVT :

Un reportage mentionne une recommandation faite aux femmes de "faire le suivi des filles qui sont leurs enfants à la maison afin que ces enfants puissent prendre l'excellence à l'école". Cela renforce implicitement l'idée que la responsabilité éducative des enfants incombe principalement aux femmes, plutôt qu'aux deux parents.

- TVT :

Dans un reportage, le journaliste a commenté en mettant en avant une perception traditionnelle du rôle de la femme : « La femme heureuse au foyer rend la société assez inspirée et réussie. » Cela renforce l'idée que le rôle de la femme est centré sur le foyer et le bien-être familial.

- TVT :

Un autre reportage sur la formation des femmes de la CNSS à la fabrication de produits d'entretien (savon liquide, eau de javel, etc.) pourrait renforcer les stéréotypes traditionnels associant les femmes aux tâches domestiques. Bien que l'objectif soit l'autonomisation financière, le choix des compétences enseignées reste ancré dans des rôles traditionnellement féminins.

- Kanal FM :

Un reportage sur les femmes transformatrices de poissons montre leurs contributions dans un contexte économique tendu. Mais leur rôle reste lié à des activités perçues comme féminines.

- Kanal FM :

Dans un reportage sur la vaccination, fait la lumière sur le travail des “clubs des mères” et des “clubs des papas champions” dans la sensibilisation à la vaccination. Cela renforce l’idée que la vaccination des enfants est de la responsabilité première des femmes et des pères, et non des deux parents de manière égale

- Radio Lomé :

Un sujet mentionne que les femmes juges sont “mères et épouses” avant de mettre en avant leurs réussites professionnelles. Bien que cela puisse sembler anodin, cela renforce subtilement l’idée que les femmes doivent d’abord remplir leurs rôles familiaux et devoirs de mamans.

- Radio Lomé :

Dans un extrait d’émission, le reportage ne renforce pas explicitement les rôles traditionnels des femmes (par exemple, en les limitant à des rôles domestiques). Cependant, il met l’accent sur les « femmes revendeuses », ce qui pourrait indirectement perpétuer l’idée que les femmes sont principalement actives dans des secteurs informels ou économiquement vulnérables. Cela pourrait être interprété comme une forme subtile de stéréotype.

- Taxi FM :

Un extrait d’émission radio mentionne que les femmes sont celles qui prennent soin des enfants et gèrent les charges familiales, ce qui peut renforcer une perception traditionnelle des rôles familiaux. Par exemple, il est noté que les femmes commerçantes doivent souvent utiliser leur budget prévu pour le commerce pour gérer les dépenses familiales, ce qui déséquilibre leur épanouissement professionnel. Cela suggère que les responsabilités domestiques restent principalement attribuées aux femmes.

- Togo Matin :

FNFI - Malou Kossiwa. La publication présente une femme veuve et mère de famille se battant pour subvenir aux besoins de ses enfants. Bien que l’article souligne son succès entrepreneurial, il met en avant son rôle de mère nourricière et protectrice, sans

aborder le rôle d’éventuels hommes dans le soutien familial.

- Togo Presse :

Une des publications du journal sur la Journée Internationale des Droits de la Femme met en avant le leadership féminin dans le monde du travail, mais il reste centré sur les défis spécifiques aux femmes (par exemple, les obstacles à leur promotion professionnelle). Bien que cela ne soit pas explicitement stéréotypé, il pourrait renforcer l’idée que les femmes doivent surmonter des obstacles supplémentaires par rapport aux hommes, ce qui peut indirectement perpétuer une vision traditionnelle des rôles genrés.

- Togo Presse :

Un article du journal met l’accent sur l’accès des femmes aux documents d’identité, ce qui souligne leur vulnérabilité spécifique. Cela pourrait être interprété comme une insistance sur les défis des femmes plutôt que sur leurs réalisations, bien que ce ne soit pas un stéréotype direct.

- Togo Presse :

L’article met en avant le rôle des femmes dans la gestion des finances familiales et leur autonomisation grâce au Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Bien que positif, il renforce subtilement l’idée que les femmes sont principalement responsables de la gestion des finances domestiques, un rôle traditionnellement attribué aux femmes.

- Togo Presse :

Dans une autre publication du journal à l’occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, l’article met l’accent sur les veuves et leur rôle dans la prise en charge de leur famille, ce qui pourrait renforcer l’idée que les femmes sont principalement responsables du bien-être familial.

- Togo Presse :

Un article sur les « Les femmes de Blitta, réclament leurs droits », mentionne que les femmes peuvent réclamer leurs droits tout en restant de “bonnes mères de famille” ou de “bonnes épouses”. Cela renforce l’idée que les femmes doivent remplir des rôles domestiques tout en revendiquant leurs droits, ce qui perpétue une vision traditionnelle des rôles de genre.

- Togo Presse :

Dans une publication en lien avec une cérémonie, l'article mentionne la présence de Mme Zouréatou Tcha-Kondo, épouse Kassah-Traoré, en tant que gouverneur du District Autonome du Grand Lomé. Bien que son titre professionnel soit mentionné, le fait d'ajouter "épouse Kassah-Traoré" renforce subtilement l'idée que l'identité d'une femme est souvent liée à son statut marital, même dans un contexte professionnel.

- Togo Matin :

"Arzouma Yebli". Dans cette publication, on observe

un stéréotype subtil dans la manière dont l'article souligne qu'Arzouma Yebli est devenue mère et a dû renoncer à l'agriculture pour se reconvertir. Cela renforce l'idée que les femmes sont naturellement destinées à s'occuper de leurs enfants et à adapter leur vie professionnelle en fonction de leur rôle familial.

- Togo Matin :

Échos des bénéficiaires des produits FNFI. L'article mentionne que Malika a dû quitter l'école à cause d'une grossesse et se consacrer à sa famille, ce qui pourrait renforcer l'idée que les femmes sont principalement responsables des rôles familiaux.



4.2.3 LES TENDANCES QUANTITATIVES OBSERVÉES DANS LES CONTENUS DROITS HUMAINS

• COUVERTURE DES SUJETS LIÉS AUX DROITS HUMAINS PAR LES MÉDIAS :

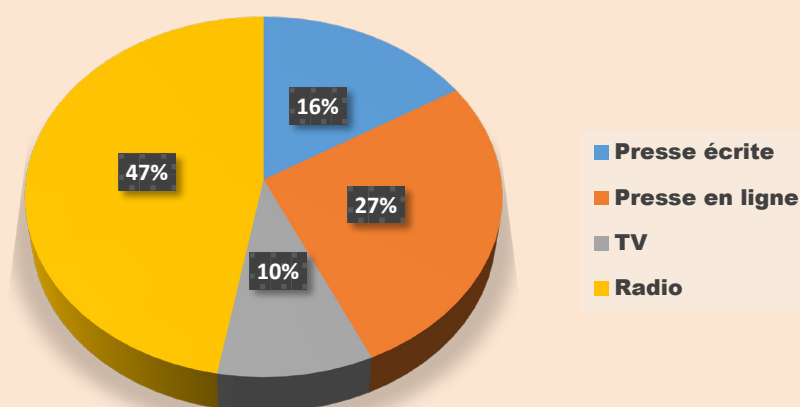
En général, les données recueillies sur le traitement des sujets liés aux droits dans les médias au Togo, montrent que la thématique intéresse diversement les différentes catégories de médias.

Au total, 352 articles ou éléments d'informations ont été recensés dans l'ensemble des médias observés. Sur ce total, on dénombre 57 articles de journaux, 95 articles des médias en ligne, 34 éléments d'information audiovisuels (TV) et 166 productions radios liés aux droits humains.

Les observations de l'équipe de monitoring déclinent les résultats suivants selon les médias :

- Dans les radios, les droits sont couverts à 47%,
- Au niveau des télévisions, on se retrouve avec une proportion de 10%,
- Au niveau des journaux, les droits humains sont couverts à 16%,
- Enfin dans la presse en ligne, la proportion atteint 27%.

Couverture des droits humains dans les médias



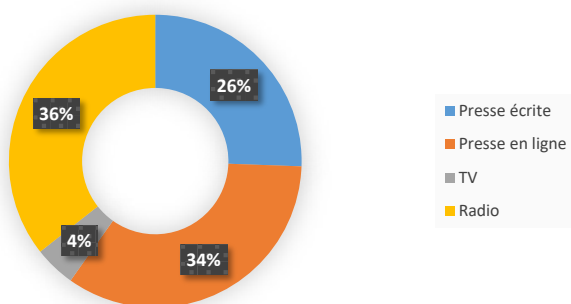
En conclusion, au vu des statistiques, nous pourrions affirmer que les contenus droits humains représentent 24% soit presque le quart des articles recensés lors du monitoring. C'est assez remarquable que les droits humains tiennent une place acceptable dans les contenus médiatiques. En outre, comparés aux catégories des médias, les radios obtiennent la majorité des sujets droits humains traités (47%). Le reste est détenu par les autres catégories de médias.

• LES SUJETS DROITS HUMAINS À LA UNE DES MÉDIAS :

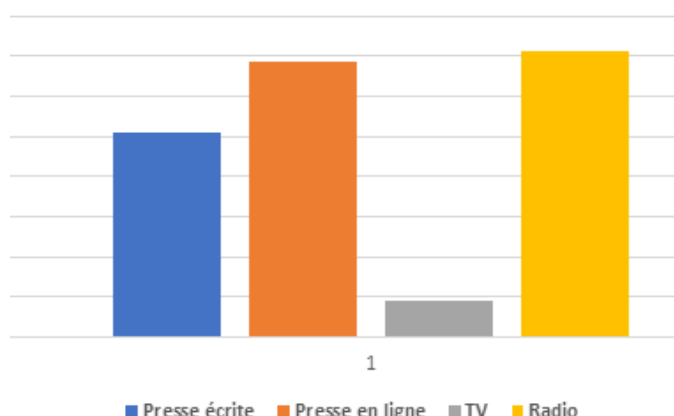
L'analyse des contenus à la Une des médias, montrent que les droits humains sont présents quelque soit le type des médias.

Les proportions les plus élevées se retrouvent dans les radios et dans les médias en ligne (Radios : 36%, Presse en ligne : 34%). Les droits humains à la Une des journaux, affichent 26%. Le score le plus faible est retrouvé au niveau des chaînes de télévisions : 4%.

Sujets droits humains à la Une des médias



Sujets droits humains à la Une des médias



CONCLUSION

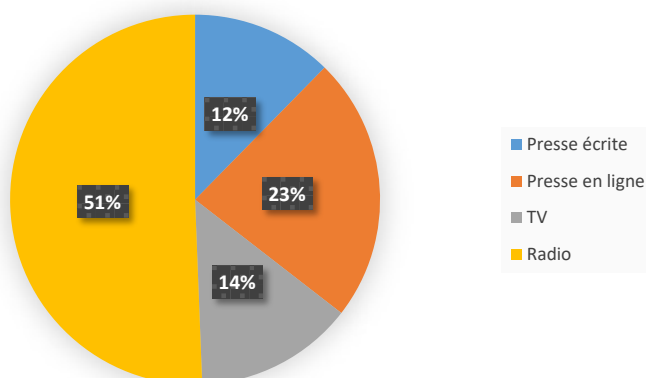
En conclusion, au vu des statistiques analysées, les droits humains ne sont plus un sujet tabou pour les médias. Ils figurent à la Une de la presse toute catégorie confondue. Le traitement des sujets liés aux droits humains à la Une des médias, est une invite à la prise en compte d'une thématique importante dans le développement social et économique d'une nation.

• LES HOMMES ET LES FEMMES AUTEUR.ES DES SUJETS SUR LES DROITS HUMAINS DANS LES MÉDIAS

Les sujets sur les droits humains traités dans les médias, sont couverts par des femmes et des hommes de la presse. L'analyse des données statistiques a relevé les auteur.es des productions médiatiques sur les droits humains dans les divers médias et dans diverses proportions :

- Dans la presse écrite, les auteur(es) des articles représente 12%
- La proportion dans la presse en ligne, s'établit à 23%
- Dans les radios, les auteur(es) atteignent la proportion de 51%
- Au niveau des chaînes de télévisions, ils sont estimés à 14%.

Auteur.es des sujets droits humains



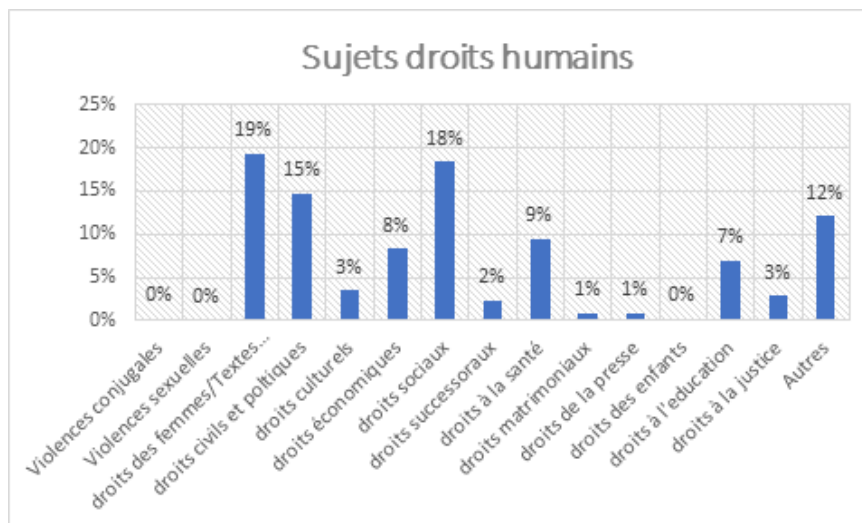
CONCLUSION

En conclusion, les journalistes auteur.es des contenus sur les droits humains, ont été majoritairement plus présents sur les radios et un peu moins au niveau de la presse en ligne. Sur les chaînes de télévisions et dans la presse écrite, ils sont moins de 15%.

• LES SUJETS LIÉS AUX DROITS HUMAINS DANS LES MÉDIAS :

L'analyse des contenus dans les divers médias ont permis de catégoriser les types de sujets liés aux droits humains que les journalistes ont publiés. Globalement : les sujets suivants sont traités dans diverses proportions :

- droits des femmes : 19%
- droits sociaux : 18%
- droits civils et politiques : 15%
- droits à la santé : 9%
- droits économiques : 8%
- droits à l'éducation : 7%
- droits culturels : 3%
- droits successoraux : 2%
- droits matrimoniaux : 1%
- droits de la presse : 1%
- Autres : 12%



CONCLUSION

En conclusion en analysant les contenus des médias en termes de sujets liés aux droits humains, on constate clairement que les droits des femmes, les droits sociaux et les droits civils et politiques occupent la majorité de l'espace médiatique. Les autres types de sujets droits humains sont couverts à moins de 10%.

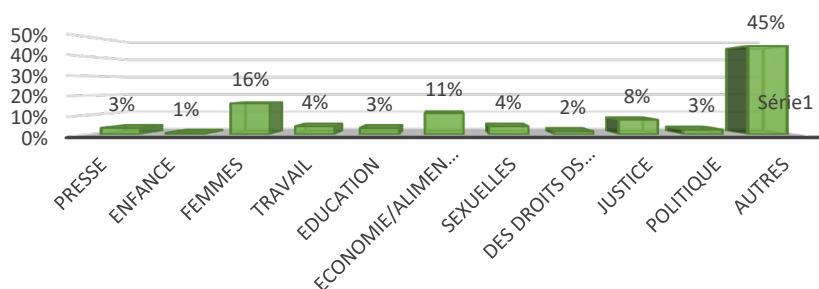
• LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS RECENSÉES DANS LES CONTENUS DES MÉDIAS :

Les statistiques du monitoring ont permis de compiler diverses violations des droits dans les contenus des médias analysés. Ces violations sont assez multiples qui couvrent divers aspects de la vie sociale et politiques du pays.

Les violations relevées dans les divers domaines sont ainsi recensées :

- Femmes : 16%
- Economie et alimentation : 11%
- Justice : 8%
- Travail : 4%
- Education : 3%
- Politique : 3%
- Presse : 3%
- Autres : 45%

Violations des droits humains relevées dans les médias



CONCLUSION

En conclusion, sur les violations des droits humains remontées à travers les contenus des médias et qui concernent divers domaines ; les plus importantes selon les proportions sont indexées sur les questions féminines ; les problèmes économiques, et dans une moindre mesure la justice et le domaine du travail, D'autres violations plus importantes ne figurent pas dans les catégories listées et ont été ainsi placées dans autres.

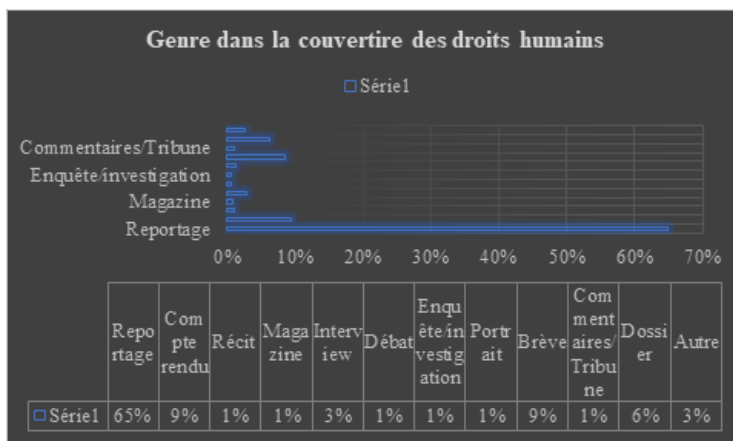
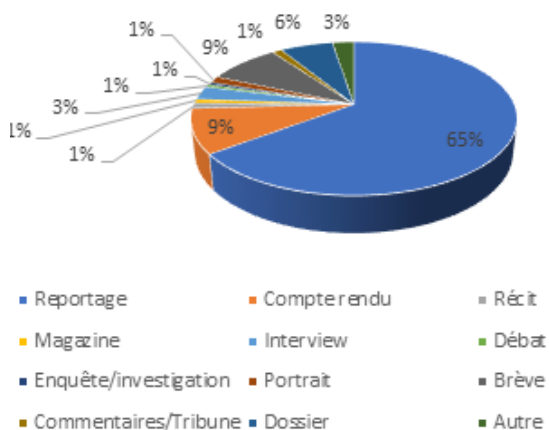
• LES GENRES JOURNALISTIQUES UTILISÉS POUR COUVRIR LES DROITS HUMAINS

Au niveau des genres journalistiques, les journalistes ayant couvert les droits humains ont eu recours à divers genres journalistiques.

Les données désagrégées donnent les proportions suivantes :

- Reportages : 65%
- Compte rendu : 9%
- Brèves : 9%
- Dossier : 6%
- Interview : 3%

Genres utilisés par les medias



CONCLUSION

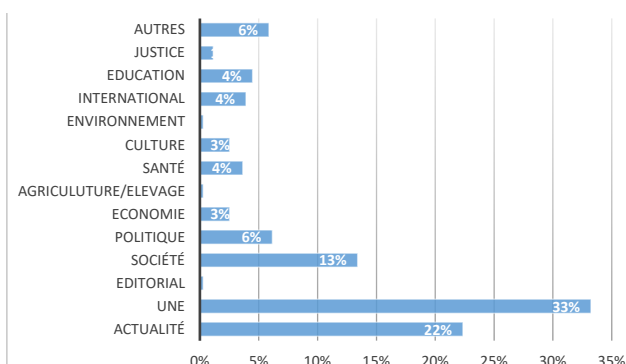
En conclusion sur les genres utilisés par les auteurs des contenus droits humains dans les médias, ils ont utilisé à une forte majorité le reportage (65%). Les autres genres comme les comptes rendus et les dossiers tiennent une petite place (9%) dans les genres utilisés pour traiter les sujets liés aux droits humains. Le reste des genres est insignifiant.

• LES RUBRIQUES UTILISÉES PAR LES MÉDIAS POUR COUVRIR LES DROITS HUMAINS

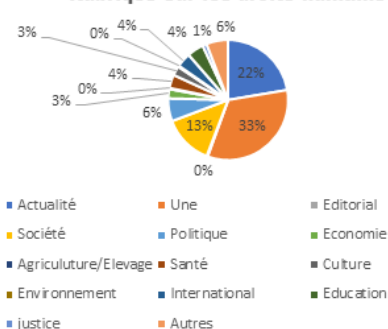
L'équipe de monitoring a passé en revue les contenus des médias pour repérer les rubriques utilisées par les médias pour décrire les droits humains.

Les sujets sur les droits humains traités dans les médias sont sur diverses rubriques :

- Les Une : 33%
- Les Actualités : 22%
- Société : 13%
- Politique : 6%
- Santé : 4%
- International : 4%
- Education : 4%
- Economie : 3%
- Culture : 3%
- Autres : 6%



Rubriques sur les droits humains



CONCLUSION

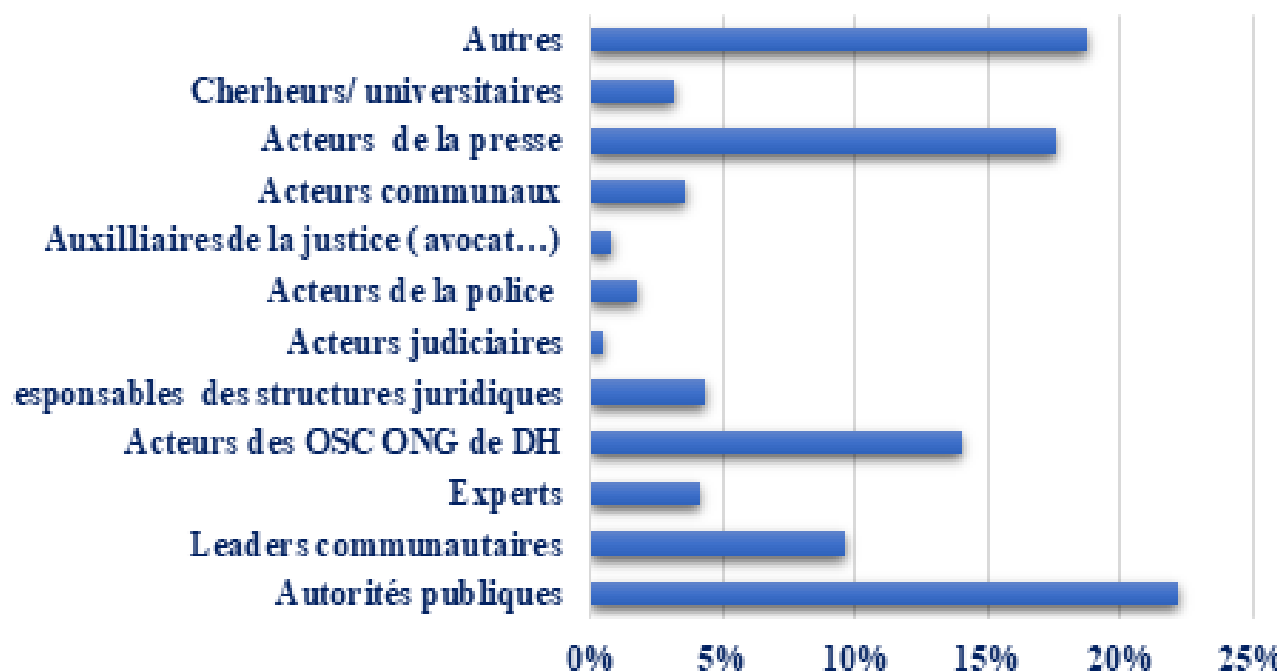
En conclusion, les droits humains sont traités dans les rubriques à majorité à la Une, et dans les actualités. Ensuite vient la rubrique société. Le reste des rubriques sont à moins de 7%.

• CEUX QUI PARLENT DES DROITS HUMAINS DANS LES MÉDIAS

Les sujets sur les droits humains traités dans les médias sont abordés par diverses catégories de personnes. Les analyses des données ont permis de répertorier les classes de personnes suivantes :

- Autorités publiques : 22%
- Acteurs de la presse : 18%
- Acteurs des OSC des droits humains : 14%
- Leaders communautaires : 10%
- Responsables juridiques : 4%
- Experts : 4%
- Acteurs communaux : 4%
- Chercheurs universitaires : 4%
- Acteurs de la police : 2%
- Autres : 19%

Qui parlent des droits humains ?



CONCLUSION

En conclusion, l'analyse des statistiques montrent que les autorités publiques sont celles qui ont abordé plus les questions des droits humains dans les contenus de médias. Viennent ensuite de façon conséquente les acteurs de la presse et les acteurs des OSC des droits humains. Les autres catégories figurent avec des proportions de moins de 10%.

RECOMMENDATIONS

RECOMMANDATIONS

Au vu des constats faits dans le cadre du monitoring du contenu du genre dans les médias, des recommandations sont à tirer pour une meilleure représentation du genre dans les médias togolais.

En définitive, nous pouvons dire que les médias togolais ont beaucoup d'efforts à faire pour accroître la couverture des informations liées aux femmes (Il y a une progression des femmes dans les médias avec 35% de présence). Cette progression dans la couverture passe par diverses mutations, la prise de postes de responsabilités des femmes dans les différentes chaînes de commandement dans la direction de l'information ou dans les directions de la rédaction.

En outre, les aspects de renforcement des capacités des reporters de nouvelles (où on retrouve plus d'hommes que des femmes), doivent se poursuivre. La formation des membres des rédactions des divers médias sur les questions liées au genre est une clé pour faire croître la couverture du genre. On note qu'il faut que les reporters de nouvelles donnent moins la parole aux hommes et favorisent la prise de parole des femmes dans les thèmes de nouvelles.

Dans les ateliers de médias et conférences médias, la promotion de la notion d'égalité du genre les rédactions des médias, constitue une piste de sensibilisation des acteurs de la presse et les OSC.

Le présent monitoring, dévoile le gap que les médias togolais doivent rattraper en matière de couverture la notion de genre dans les nouvelles.

Pour ces raisons, pour améliorer la représentativité des femmes dans les médias, nous recommandons les mesures suivantes :

- La promotion des femmes professionnelles des médias à des postes de responsabilités. L'arrivée des jeunes filles dans les médias doit s'accompagner avec leurs progressions dans les niveaux de responsabilité

avec les expériences qu'elles accumulent d'années en années.

- La sensibilisation des managers et rédacteurs en chefs, et renforcement de leurs capacités sur les questions du genre peut aider à aiguïser l'intérêt de ces derniers et les amener à faire des réformes dans les médias ;

- Encourager les médias et les associations professionnelles des médias à accroître la représentativité des femmes dans leurs instances dirigeantes. Cet effort à faire, peut avoir un impact positif sur les tendances genre dans les médias en général ;

- Continuer par assurer la formation des femmes journalistes de manière à les aider à surmonter toutes les barrières dans le cadre de leurs travaux journalistiques ;

- Dans la couverture des nouvelles, l'inclusion des femmes expertes en tant que sources des nouvelles est une nécessité pour améliorer davantage les pourcentages du genre dans l'ensemble des nouvelles ;

- La poursuite des plaidoyers des organisations de la société civile doit se faire régulièrement pour amener les décideurs, les patrons de presse à s'investir plus dans la promotion de l'égalité genre ;

- Sur les droits humains, les médias doivent continuer par renforcer la couverture des droits humains dans les contenus des nouvelles. Avec presque le quart des articles recensés lors du monitoring, les droits humains sont considérés comme une thématique centrale dans les nouvelles.

C'est assez remarquable que les droits humains tiennent une place acceptable dans les contenus médiatiques au Togo. Et cela doit être encouragé.

ÉQUIPE LOCALE PROJET FOE TOGO

Coordinateur nationale : Fabrice PETCHEZI - **Chargé de projet FAMEDEV** : Honoré BLAO - **Chargé projet OTM** : Dao K. TCHAOU

Assistante de projet : Mme Estelle KOUDJONOU

Monitoring du Genre dans les contenus des médias

Collecte des données (Par des étudiants ISICA, Université de Lomé) : M^{lle} Esther KOLANI, M^{lle} Emeline AJAVON, M^{lle} Christelle TSIKPLONOU, M^{lle} Victoire MISSIHU, Gontran GAMADO, Komlavi TSEDE, M^{lle} Denise HOUNOU et M^{lle} Reine GBANWAGUE

Dépouillement et compilation des données : Honoré BLAO, Dao K. TCHAOU - **Rédaction du rapport** : Honoré BLAO - **Graphiste** : Max PANA

Projet **PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS, ET PROTÉGER LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME AU TOGO** (Projet FoE Togo)



Abdoulaye **NDIAYE**
*Directeur exécutif
IPAQ*



Birame **FAYE**
*Coordonnateur régional
médias IPAQ*

● **Equipe FoE Togo**



Fabrice **PETCHEZI**
*Coordinateur national
Président de l'Observatoire
Togolais des Médias (OTM)*



Honoré **BLAO**
Chargé de projet FAMEDEV



Estelle **KOUDJONOU**
Assistante de projet



Tchaou **DAO**
Chargé de projet OTM

WEBINAIRES OTM - ISICA



Pluralisme
médiatique et
traitement
professionnel
de l'information



De la gauche vers la droite, Dr AMEKUDJI, Pr AKUE-ADOTEVI et Pr BATCHANA



Liberté
d'expression et
obligations
professionnelles
du journaliste



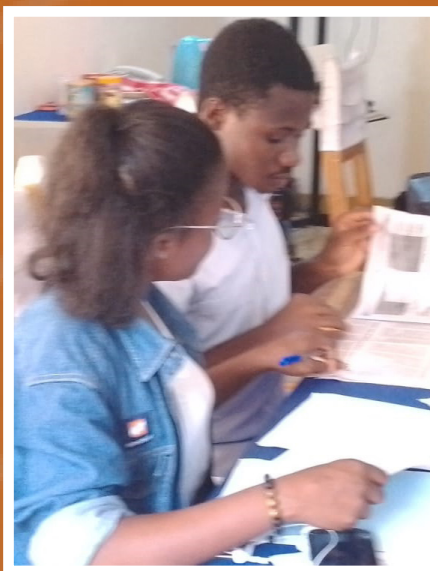
De la gauche vers la droite, Dr KOUAGBENU, Pr AKUE-ADOTEVI et Pr ANATE



Pr Mawussé AKUE-ADOTEVI
Directeur ISICA



Etudiants de l'ISICA



Les moniteurs



Membres du comité de protection des journalistes



Les moniteurs



Membres du comité de protection des journalistes



Photo de famille avec l'équipe de monitoring



Atelier medias



Visite de la coordination Projet FoE Togo au siège de l'UE à Lomé



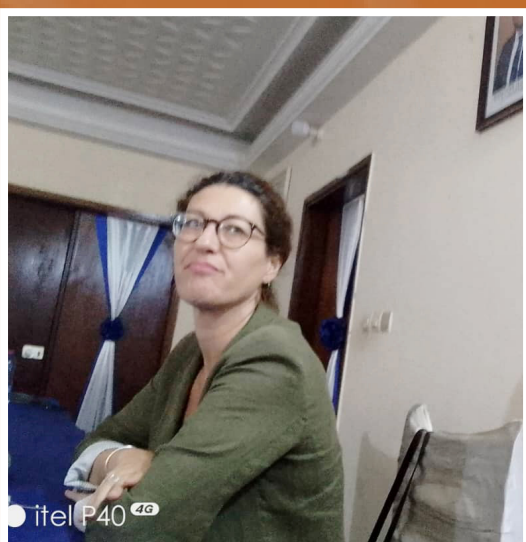
Fabrice PETCHEZI
Président de l'Observatoire Togolais des Medias



Les membres du COPIL Projet FoE Togo
en réunion à Lomé



Atelier radios communautaires



Mme Sandra FERNANDEZ de l'UE Togo
à la réunion du COPIL



Atelier de capitalisation Micro-projets



Photo de famille
Atelier medias à
Lomé



Panos Institute West Africa
Institut Panos Afrique de l'Ouest

